



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE  
GENERALE



UN LIBRARY

DEC 14 1981

Distr.  
GENERALE

A/36/739  
5 décembre 1981  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-sixième session  
Point 72 b) de l'ordre du jour

UN/SA COLLECTION

PROGRAMMES SPECIAUX D'ASSISTANCE ECONOMIQUE

Assistance au Tchad

Rapport du Secrétaire général

Conformément à la demande formulée par l'Assemblée générale dans sa résolution 35/92 A du 5 décembre 1980, le Secrétaire général a envoyé une mission au Tchad afin d'étudier les besoins pour la reconstruction, le relèvement et le développement du pays et organiser un programme international d'assistance financière, technique et matérielle en faveur du Tchad pour lui permettre de faire face à ses besoins à court et à long terme 1/. La mission a séjourné au Tchad du 26 octobre au 9 novembre 1981. Son rapport, qui est annexé ci-après, résume la position économique et financière du pays et décrit les principaux besoins en matière d'aide étrangère.

---

1/ Le rapport de la mission sur l'assistance humanitaire d'urgence envoyée conformément à la résolution 35/92 B de l'Assemblée générale a été publié sous la cote A/36/261.

ANNEXE

Rapport de la mission au Tchad

(26 octobre - 9 novembre 1981)

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION .....	1 - 6	3
II. GENERALITES .....	7 - 41	5
A. Evénements politiques .....	7 - 8	5
B. Situation des réfugiés .....	9 - 10	5
C. Economie et finances .....	11 - 41	5
III. SECTEURS .....	42 - 101	15
A. Administration fiscale .....	42 - 44	15
B. Institutions financières .....	45 - 47	15
C. Commerce .....	48 - 51	16
D. Cultures et élevage .....	52 - 57	17
E. Industrie .....	58 - 62	18
F. Secteur des transports .....	63 - 73	18
G. Electricité .....	74 - 75	21
H. Energie .....	76 - 80	22
I. Ressources naturelles .....	81 - 82	23
J. Etablissements humains .....	83 - 87	24
K. Enseignement .....	88	25
L. Santé .....	89 - 94	25
M. Eau .....	95 - 101	26
IV. AIDE D'URGENCE .....	102 - 109	28

/...

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
V. RECOMMANDATIONS .....	110 - 117	31
A. Programme d'action .....	110 - 117	31
B. Liste de projets proposés .....		33
C. Description des projets .....		37
VI. CONCLUSIONS .....	118 - 122	50

## I. INTRODUCTION

1. Le 5 décembre 1980, l'Assemblée générale a adopté deux résolutions relatives à l'assistance au Tchad. La résolution 35/92 A traitait de l'assistance financière, technique et matérielle nécessaire pour faire face aux besoins à court et à long terme en matière de reconstruction, de relèvement et de développement; la résolution 35/92 B concernait l'assistance humanitaire d'urgence.

2. La mission chargée de l'assistance humanitaire d'urgence conformément à la résolution 35/92 B s'est rendue au Tchad du 5 au 10 mars 1981. Son rapport a été distribué sous la cote A/36/261, en date du 26 mai 1981.

3. Le présent rapport est celui de la mission désignée conformément à la résolution 35/92 A, qui avait pour tâche d'étudier avec le gouvernement l'assistance financière, technique et matérielle nécessaire pour faire face aux besoins à court et à long terme en matière de reconstruction, de relèvement et de développement du pays. La mission était composée de représentants du Bureau des questions politiques spéciales, du Département de la coopération technique pour le développement, du Centre des Nations Unies pour les établissements humains (HABITAT), de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de la Banque Mondiale. Deux observateurs de l'Organisation de l'unité africaine ont participé aux travaux de la mission. Le Secrétaire général a désigné M. Iqbal Akhund comme chef de la mission.

4. La mission a séjourné au Tchad du 26 octobre au 6 novembre 1981. Le chef de la mission a été reçu par le Président Goukouni Oueddei et a rendu visite au Ministre des affaires étrangères. Peu de temps après l'arrivée de la mission, le Ministre de la planification et de la reconstruction lui a fourni des informations très complètes sur la situation actuelle et sur les plans et priorités du gouvernement. La mission a également reçu copie d'un mémorandum que le gouvernement a adressé à l'OUA et dans lequel il décrivait en détail ses besoins en matière d'assistance d'urgence et pour la reconstruction du pays. Elle a également rencontré un comité interministériel créé en vue d'examiner les problèmes de reconstruction et de développement avec la mission; ce comité se composait des Ministres de la planification et de la reconstruction, de l'intérieur, de la santé publique, de l'économie et des finances, de l'éducation nationale, de l'information et des télécommunications, des transports et des travaux publics et du développement rural. Le Comité était dirigé par le Vice-Président, qui a suivi de près les travaux de la mission et a mis un avion à sa disposition pour qu'elle puisse se rendre dans diverses régions du pays. Les membres de la mission ont individuellement eu de longs entretiens avec des ministres et de hauts fonctionnaires des divers ministères et départements.

/...

5. Les membres de la mission se sont rendus dans tous les quartiers de la capitale et des environs ainsi qu'à Moussoro (dans la région sahélienne), à Moundou et Sarh, dans le Sud. Les circonstances n'ont pas permis à la mission de se rendre dans la partie nord-est du pays, mais une rencontre avec le préfet de la province de Batha à N'Djamena lui a permis d'obtenir des renseignements complets sur la situation dans cette région, et en particulier dans les villes de province d'Ati et d'Abéché.

6. La mission tient à remercier le Gouvernement tchadien de son aide et de sa coopération qui lui ont facilité ses entrevues et lui ont permis d'obtenir des renseignements essentiels. La mission a aussi hautement apprécié le concours du Représentant résident par intérim du PNUD au Tchad, ainsi que du Représentant résident du PNUD dans la République-Unie du Cameroun.

## II. GENERALITES

### A. Evénements politiques

7. Le rapport du Secrétaire général sur la première mission (A/36/261), en date du 26 mai 1981, passait en revue la situation au Tchad depuis son accession à l'indépendance en 1960. En novembre 1979, grâce aux bons offices de l'OUA, un gouvernement d'unité nationale de transition (GUNT) a été constitué. Ce gouvernement s'est efforcé de consolider son autorité et de restaurer la paix dans le pays. Sur sa demande, une force panafricaine devait arriver au Tchad pour aider à maintenir la paix dans le pays. Cette force remplacera les troupes libyennes au Tchad dont le retrait, demandé par le Gouvernement tchadien, avait déjà commencé durant le séjour de la mission.

8. Le gouvernement a informé la mission qu'il avait pour politique de défendre et de consolider l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité du pays ainsi que de maintenir des relations amicales avec tous les pays, notamment avec les pays voisins.

### B. Situation des réfugiés

9. Un décret présidentiel signé récemment accorde une amnistie générale et complète aux Tchadiens qui s'étaient enfuis du pays en raison des troubles politiques. Ce décret, en vigueur jusqu'au 31 décembre 1981, sera probablement prorogé de deux mois afin de laisser le temps à tous les Tchadiens actuellement réfugiés dans les pays voisins de rentrer dans leur pays.

10. En juin 1981, on estimait à 230 000 le nombre de Tchadiens réfugiés dans la République-Unie du Cameroun, au Nigéria et dans la République centrafricaine. Un certain nombre de personnes avaient également quitté N'Djamena, la capitale, pour réintégrer leur région d'origine, en particulier le Sud. La mission a noté qu'environ 250 familles de réfugiés venant de Kousseri, dans la République-Unie du Cameroun, traversent tous les jours le Chari. On estime que depuis la proclamation de l'amnistie générale, 50 000 personnes sont déjà rentrées au Tchad sous la supervision du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Dès leur arrivée à des points d'entrée désignés, les réfugiés reçoivent des rations alimentaires; des outils, des matériaux de construction et des moyens de transport en direction de N'Djamena et de leurs régions sont mis à leur disposition afin de leur permettre de reconstruire leur maison et recommencer une nouvelle vie. En outre, on estime que 84 000 réfugiés ont regagné le Tchad par leurs propres moyens.

### C. Economie et finances

#### 1. La situation économique générale

11. Le Tchad, avec une superficie de 1 284 000 kilomètres carrés et une population d'environ 4,6 millions d'habitants, est le plus grand des pays sans littoral d'Afrique. La plus grande partie du pays consiste en zones sahéliennes pastorales et désertiques, le reste étant occupé principalement par la savane, encore que certaines parties du Sud aient un climat subtropical. Les principales activités économiques sont l'agriculture et l'élevage, qui produisent la quasi-totalité des

exportations et environ les deux tiers du produit intérieur brut, dans lequel le secteur manufacturier ne représente qu'environ 8 p. 100. La base de l'économie est l'agriculture de subsistance et le coton la principale culture de rapport. L'économie a été gravement touchée par la sécheresse de 1970-1974. De 1967 à 1975, le taux de croissance du PIB s'est situé entre 0,5 et 1 p. 100 par an. Le taux d'accroissement de la population ayant été de 2,1 p. 100, le PIB par habitant a en fait baissé de 1,1 à 1,6 p. 100 par an. Cependant, on a constaté des signes de reprise de la production, en particulier de la production agricole en 1978 grâce à un meilleur régime pluvial; toutefois, en 1979, l'activité économique a de nouveau été gravement perturbée par le conflit armé qui a éclaté en février et s'est prolongé, à divers niveaux d'intensité, jusqu'en 1981. Le PNB par habitant était estimé à 110 dollars des Etats-Unis en 1979. En raison de l'interruption de la tenue de la comptabilité nationale en 1977 et de la rupture qui s'est produite dans le système de statistiques en 1979, il a été impossible de faire des estimations économiques. Les déplacements massifs de population, la destruction d'équipements, l'absence presque totale d'entretien des infrastructures, l'affectation des ressources aux dépenses militaires, l'interruption des services d'enseignement et de santé et la désagrégation de l'appareil gouvernemental, tous phénomènes liés à la guerre, ont considérablement ralenti la production et ont eu des incidences défavorables sur les conditions économiques et sociales.

## 2. Balance des paiements

12. Le secteur extérieur du Tchad est largement tributaire de l'importance de la récolte de coton et du cours international de ce produit. D'autre part, le coût élevé des transports dans ce pays sans littoral pèse lourdement sur la valeur coût-assurance-fret de ses importations. Les désavantages d'une économie de monoculture, conjugués à l'inflation importée et au coût élevé des services, ont rendu le pays tributaire des apports d'aide extérieure pour financer son déficit en compte courant.

13. En raison de l'aggravation du conflit armé en février 1979 et de la contraction de l'activité économique, les importations ont été ramenées de 38,5 à 21 milliards de francs CFA. Le conflit a aussi provoqué une diminution des exportations, mais dans une proportion moindre, car la production destinée à l'exportation est essentiellement localisée dans le sud du pays, qui a été moins touché par la guerre. La valeur des exportations est tombée de 17,8 à 15,09 milliards de francs CFA. Du fait de ces deux facteurs, le déficit du compte courant n'a été que de 50 p. 100 environ de celui de l'année précédente.

### Compte courant

14. En 1980, la réduction du déficit du compte courant s'est poursuivie, en raison d'une diminution des importations de biens et services due au conflit interne. Les exportations ont également été touchées, en particulier celles de coton qui représentent plus de 80 p. 100 des ventes totales à l'extérieur. La distribution de semences a été entravée au cours du conflit par le manque de véhicules et de carburant. L'insuffisance des semences et des autres intrants nécessaires à la culture du coton, associée à l'apparition d'une pénurie de ressources vivrières locales, a incité les paysans à consacrer à des cultures vivrières des zones jusque-là réservées au coton. La guerre a également nui aux autres produits

/...

d'exportation, tels que le bétail, la viande, les cuirs et peaux et la gomme arabique, qui sont fournis essentiellement par des tribus nomades. Les troupeaux de bovins ont souffert de la sécheresse de 1970-1974, aussi bien que de la guerre et d'une surexploitation. Il ne faut pas s'attendre à des revenus d'exportation au titre de ce poste dans un avenir proche car il faudra un certain temps pour reconstituer ce cheptel.

15. En 1980, le déficit du compte courant, estimé à 17,9 milliards de francs CFA environ a/, a été couvert principalement par des transferts publics. Au cours des dernières années, les autres mouvements de capitaux ont été négatifs.

#### Flux de capitaux

16. D'importantes sorties de capitaux dues à la guerre ont été enregistrées pendant l'année en cours et les deux années précédentes. Du fait que la monnaie tchadienne est aussi celle de la République-Unie du Cameroun, du Gabon, du Congo et de la République centrafricaine (le franc CFA) et est émise par une banque centrale commune (la Banque centrale des Etats de l'Afrique centrale) et librement convertible en francs français, il est très facile de transférer des capitaux dans les pays voisins et dans le reste du monde.

#### Estimations pour 1981

17. En raison de la désintégration de l'économie et du système de statistiques, il est impossible pour l'instant de faire une projection de la balance des paiements pour 1981. Cependant, d'après certaines indications, il se pourrait que le volume des exportations aussi bien que celui des importations ait diminué. On a constaté une pénurie manifeste de biens de consommation à N'Djamena, la capitale, où les prix grimpent rapidement, ce qui entame une part importante du revenu réel de la population dont les sources de revenu ont déjà été touchées par le conflit.

18. Avec le démarrage du processus de reconstruction, il faut s'attendre à une augmentation substantielle des importations de biens et services, surtout en 1982. Le Gouvernement tchadien a remis à la réunion de l'OUA qui s'est tenue à Nairobi en août 1981, et à la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés qui a eu lieu à Paris en septembre 1981, un mémorandum relatif à une aide d'urgence pour le Tchad, dans lequel il demandait une aide d'un montant total de 61,5 milliards de francs CFA b/. La plus grosse partie du montant demandé est destinée à rétablir les structures administratives à un niveau minimal.

19. Il ne fait aucun doute que des apports extérieurs importants sont nécessaires pour rétablir les secteurs public et privé à un niveau opérationnel minimal. Par ailleurs, il faut tenir compte du déséquilibre extérieur qui existait déjà avant la guerre, ainsi que de la capacité d'absorption du pays. On peut se faire une idée de ces deux facteurs si l'on considère que le niveau des importations enregistré en 1978 - avant le début du conflit armé - représentait une valeur f.o.b.

a/ Equivalant à 61 460 000 dollars des Etats-Unis au taux de change d'août 1981. Taux de change utilisé dans cette partie du rapport : un dollar des Etats-Unis = 291 francs CFA.

b/ Equivalant à 211,2 millions de dollars des Etats-Unis au taux de change d'août 1981 retenu par le FMI (291,25).

/...



de 38,5 milliards de francs CFA (équivalant à 132,19 millions de dollars des Etats-Unis), alors que le déficit du compte courant était de 43,09 milliards de francs CFA (équivalant à 147,95 millions de dollars des Etats-Unis). La demande du gouvernement représente 120 p. 100 des importations f.o.b. de 1978 et 107 p. 100 du déficit du compte courant pour la même année exprimés en francs CFA courants et corrigés d'un taux d'inflation de 10 p. 100.

### Réserves

20. Les réserves monétaires internationales brutes à fin mai 1981, qui comprenaient des droits de tirage spéciaux, la position de réserve au Fonds monétaire international et des devises, s'élevaient à 1,3 milliard de francs CFA (équivalant à 4,7 millions de dollars des Etats-Unis) et représentaient environ trois semaines d'importations. Il est évident qu'avec un accès limité aux sources extérieures de crédit, un niveau de liquidités internationales aussi bas constitue un obstacle à tout effort pour rétablir un niveau normal d'activité économique.

#### Balance des paiements, 1978-1980

(Milliards de francs CFA)

	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980 a/</u>
		(Déficit)	
Biens et services			
Exportations	17,80	15,09	11,00
Importations	(38,50)	(21,00)	(18,40)
Transport et assurances sur marchandises	(11,40)	(8,30)	(7,50)
Autres services	(11,30)	(8,49)	(3,00)
	(43,40)	(22,70)	(17,90)
Transferts privés	0,31	0,99	-
<u>Solde du compte courant</u>	(43,09)	(23,69)	(17,90)
Transferts publics	27,52	26,00	21,50
Capitaux à long terme			
Secteur privé	7,71	3,00	-
Secteur public	0,51	(3,60)	(2,43)
Allocation de DTS	-	0,44	0,43
	7,20	(0,16)	(2,00)
Capitaux à court terme, erreurs et omissions	-	(9,45)	(7,80)
<u>Solde (déficit)</u>	(8,37)	(7,30)	(6,20)

Source : Autorités tchadiennes.

a/ Estimation.

/...

### 3. Dettes publiques extérieures

21. Après 1970, le Trésor public a commencé à éprouver des difficultés à soutenir la charge croissante du service de la dette publique extérieure. Ces difficultés étaient liées aux effets de la sécheresse et de troubles civils prolongés sur les exportations et sur les mouvements du compte de capital. Il faut noter que, pour essayer de relancer l'économie, le crédit bancaire au secteur privé a atteint des niveaux très élevés après 1975 et que les liquidités créées de la sorte ont accentué le déséquilibre extérieur et rendu ainsi plus difficile encore le remboursement du principal de la dette et le paiement des intérêts y afférents. A la fin 1975, le Tchad avait accumulé des arriérés considérables dont la moitié consistait en intérêts impayés sur des livraisons à paiements différés.

22. En 1976, la Caisse autonome d'amortissement (CAA) a été créée pour assurer le service de la dette publique et aider à liquider les arriérés. Ses ressources devaient provenir des taxes sur la bière et sur les cigarettes ainsi que d'autres recettes. Cette solution s'est avérée insuffisante et les arriérés ont continué d'augmenter.

23. Selon le rapport de la Banque mondiale sur la dette publique extérieure des pays en développement au 31 décembre 1979, l'encours de la dette publique du Tchad avait atteint 171,7 millions de dollars des Etats-Unis et les intérêts annuels s'élevaient à 18,4 millions de dollars des Etats-Unis, ce qui représente environ 25 p. 100 des recettes d'exportation au taux de change en vigueur à fin 1973. Il est évident qu'une dette extérieure aussi lourde gênerait toute tentative de revenir à des niveaux normaux d'activité économique. La situation s'est encore détériorée au cours des deux dernières années par suite de l'accumulation des arriérés et de la diminution des exportations. D'après des estimations faites par la CAA à fin octobre 1981, la dette publique extérieure et la dette extérieure garantie par le gouvernement représentent l'équivalent de 203,4 millions de dollars des Etats-Unis, compte non tenu des dettes des organismes publics dont les archives et les dossiers ont été perdus ou détruits au cours du conflit.

24. Comme le fait apparaître le tableau ci-après, environ 83 p. 100 de la dette publique extérieure a été contractée auprès de gouvernements et d'organisations internationales.

#### Dettes publiques extérieures aux 31 décembre 1977, 1978 et 1979

(En millions de dollars des Etats-Unis)

	<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>
Encours (fonds versés)	116,5	156,4	171,7
Emprunts nets	27,4	30,6	12,1
Total du service de la dette	13,2	15,4	18,4

/...

Structure de la dette publique extérieure par catégorie de créanciers

(En millions de dollars des Etats-Unis)

Gouvernements		53,7
Organisations internationales		88,7
Prêteurs privés : fournisseurs	23,2	
institutions financières	<u>6,1</u>	<u>29,3</u>
Encours total (fonds versés)		<u>171,7</u>

4. Finances publiques

25. Le secteur public du Tchad se compose de l'administration centrale, de plusieurs organismes autonomes, de diverses administrations régionales et locales ainsi que d'un certain nombre d'établissements publics et semi-publics non financiers.

26. Les opérations de l'administration centrale s'effectuent en temps normal dans le cadre du budget et par l'intermédiaire de comptes spéciaux de trésorerie. Toutefois, l'accroissement des dépenses militaires, la désorganisation des systèmes financiers et comptables et l'affaiblissement du contrôle exercé par le gouvernement ont sérieusement compromis l'état des finances publiques. L'exercice 1978 est le dernier pour lequel le gouvernement ait établi un budget. Depuis lors, recettes et dépenses n'ont pas été inscrites au budget et ce n'est que pour la période de juillet à décembre 1981 qu'un mini-budget a été approuvé.

27. La situation financière, qui était précaire au début des années 1970, est demeurée extrêmement difficile de 1974 à 1978 en raison de l'accroissement des dépenses consacrées à la sécurité intérieure, de la diminution des recettes fiscales, des effets d'une longue période de sécheresse et de l'inflation des prix des produits importés. Le déficit global de la trésorerie est passé de 1,9 milliard de francs CFA en 1975 à 2,25 milliards de francs CFA en 1978, soit, en pourcentage des recettes budgétaires, de 12,2 p. 100 en 1975 à 18,5 p. 100 en 1978. En fait, l'accroissement réel a été plus élevé, puisque les chiffres de 1978 excluent le dernier trimestre et puisque le service de la dette publique a été transféré à la CAA.

/...

Recettes et dépenses budgétaires du gouvernement pour 1975-1977,  
janvier à septembre 1978 et juillet à décembre 1981

(En milliards de francs CFA)

	<u>1975</u>	<u>1976</u>	<u>1977</u>	<u>1978 a/</u>	<u>1981 b/</u>
<u>Recettes</u>					
Impôt sur le revenu et les bénéficiaires	3,22	2,80	2,91	3,00	0,60
Impôt sur la masse salariale	0,30	0,34	0,30	0,30	0,08
Impôt sur la fortune	0,86	0,65	0,78	0,44	0,01
Impôt sur les biens et services	2,21	2,84	1,41	1,30	0,70
Droits de douane	6,70	5,52	7,32	5,00	2,04
Impôt de capitation	0,90	0,92	0,88	-	-
Divers	<u>1,06</u>	<u>1,90</u>	<u>1,30</u>	<u>2,11</u>	<u>0,19</u>
Total des recettes	<u>15,25</u>	<u>14,97</u>	<u>14,90</u>	<u>12,15</u>	<u>3,62</u>
<u>Dépenses</u>					
Traitements et salaires	9,66	11,34	11,86	9,00	8,05
Entretien et fournitures	4,45	4,43	3,85	3,00	11,81
Transferts et subventions	1,88	1,79	1,70	1,30	0,82
Service de la dette publique	0,58	0,06	-	-	-
Divers	<u>0,20</u>	<u>1,72</u>	<u>0,81</u>	<u>1,10</u>	<u>-</u>
Total partiel des dépenses ordinaires	<u>16,77</u>	<u>19,34</u>	<u>18,22</u>	<u>14,40</u>	<u>20,68</u>
Dépenses en capital	<u>0,34</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Total des dépenses	<u>17,11</u>	<u>19,34</u>	<u>18,22</u>	<u>14,40</u>	<u>20,68</u>
Déficit (-) (excédent des dépenses sur les recettes)	<u>(1,86)</u>	<u>(4,37)</u>	<u>(3,32)</u>	<u>(2,25)</u>	<u>(17,06)</u>

Source : Autorités nationales.

Note : Aucun budget n'a été établi pour 1979, 1980 et le premier semestre de 1981.

a/ Les chiffres de 1978 correspondent à neuf mois d'exécution du budget.

b/ Les chiffres de 1981 représentent le budget approuvé pour le second semestre de l'année.

/...

28. Au cours de la période 1975-1978, les déficits ont été financés par accumulation des arriérés intérieurs et extérieurs, par une aide budgétaire extérieure et, à un degré moindre, par des prélèvements sur la banque centrale.

29. Le processus de budgétisation a repris pour le second semestre de 1981. Le déficit pour cette période a été estimé au chiffre sans précédent de 17,06 milliards de francs CFA, qui représente 471 p. 100 des recettes budgétaires escomptées. On ne saurait toutefois interpréter exactement ces chiffres qu'à la lumière de la situation exceptionnelle durant cette année.

30. En premier lieu, une désorganisation complète de l'appareil d'administration fiscale a fortement réduit les rentrées de l'impôt, tant pour les activités intérieures que pour les activités extérieures. En deuxième lieu, un fléchissement de l'activité économique en général, joint au chômage dans les villes du nord du pays, a limité la capacité de paiement des contribuables. En troisième lieu, par suite de lacunes dans le contrôle administratif exercé par le gouvernement sur l'ensemble du territoire, le Trésor ne reçoit pas les recettes fiscales encaissées dans certaines régions. La collecte de l'impôt souffre aussi du fait que les fonctionnaires qui s'en occupent n'ont été payés que pour un trimestre de l'année, si bien que nombre d'entre eux n'ont pas repris leur poste.

31. Les dépenses du second semestre de 1981 font entrer en compte la nécessité de payer les traitements et salaires, ainsi que les réparations et les fournitures nécessaires pour doter l'administration publique des moyens opérationnels minimaux. Les dépenses d'équipement représentent 57 p. 100 des dépenses et celles de personnel 39 p. 100.

32. En ce qui concerne le financement du déficit de 1981, le Tchad a contracté en avril 1981 un emprunt de 18 millions de dollars des Etats-Unis auprès de la Jamahiriya arabe libyenne, déjà utilisé essentiellement pour payer les traitements et salaires. La France s'est engagée à fournir au Tchad environ 10 millions de dollars. Il faudra cependant trouver des fonds supplémentaires pour financer le déficit escompté du second semestre de 1981, soit 17,06 milliards de francs CFA (environ 58,8 millions de dollars des Etats-Unis).

33. La mission estime qu'une assistance budgétaire extérieure s'impose pour inciter les fonctionnaires à reprendre leur poste et à y rester, pour combler le déficit de la balance des paiements et pour relancer l'économie en stimulant la demande.

##### 5. Administration publique

34. Du fait des événements récents, les services de l'administration publique sont en deça du niveau minimum d'efficacité opérationnelle. Les structures existantes, qui étaient loin d'être fermement établies, ont été désorganisées. Il faudra en prévoir de nouvelles, mais vu les difficultés actuelles dans l'appareil administratif comme dans d'autres secteurs, le processus sera lent.

35. La remise en état des rouages administratifs est une condition sine qua non de tout programme de reconstruction, de relèvement et de développement. Si, vu la situation actuelle, on ne peut voir plus loin qu'à court et moyen terme, il n'empêche que les mesures à prendre devront assurer le raffermissement et le renforcement de cette infrastructure à long terme de manière à mettre en place un appareil administratif capable de promouvoir le développement économique et social du pays.

36. Dans l'avenir immédiat, la tâche vitale est de remettre en place les dispositifs administratifs nécessaires au bon fonctionnement de l'Etat et, plus particulièrement, à la gestion de l'assistance attendue et à la prestation des services essentiels. La reconstruction administrative doit s'effectuer au niveau central, territorial et local et s'étendre à tous les secteurs du développement.

37. Au niveau territorial, les événements récents ont eu pour effet de démanteler les systèmes administratifs en place et de les remplacer par des organisations politico-militaires locales. La politique gouvernementale vise à rétablir dans l'ensemble du pays un système uniforme et refondu d'administration territoriale, locale et municipale. L'exécution de cette politique est fonction de la reconstitution d'une administration centrale efficace et d'une confiance accrue dans la capacité qu'a le gouvernement d'assurer la sécurité et le maintien de la paix dans l'ensemble du pays.

38. On se trouve devant une pénurie marquée de personnel qualifié et expérimenté, de matériel et fournitures, et de services de comptabilité. Ces derniers mois, on a assisté à un retour progressif des fonctionnaires qui avaient quitté leur poste durant les hostilités, mais il n'empêche que la plupart des ministères et départements essentiels souffrent d'un manque d'effectifs, au point que les décisions importantes sont prises par une poignée de techniciens. Il faut régler d'urgence la question des traitements, la plupart des fonctionnaires n'ayant pas été payés depuis mai 1981. L'opinion générale est qu'une allocation de ressources aux traitements - passés et futurs - des fonctionnaires inciterait un beaucoup plus grand nombre d'entre eux à réintégrer leur poste. D'autres mesures à prendre intéressent les transports dans la capitale, le logement et le remplacement de biens personnels perdus. Le fonctionnement de l'administration ne s'améliorera vraiment qu'avec le retour des fonctionnaires qualifiés et expérimentés. D'autre part, la fermeture des instituts de formation a causé une pénurie de personnel, notamment des cadres inférieurs et intermédiaires. Les stagiaires dont la formation a été interrompue se trouvent sans emploi au moment même où l'administration a besoin de personnes qualifiées.

39. Tous les ministères et départements sont presque entièrement dépourvus de mobilier et fournitures de bureau, de matériel et de moyens de transport. Une grande quantité de documents officiels a été perdue et les dossiers et archives sont inexistantes. Ceux qu'on avait pu sauver se détériorent rapidement, faute d'installations adéquates pour les conserver. Comme les données qu'ils contiennent sont importantes pour la prise de décisions administratives et pour leur exécution, il importe de rechercher cette documentation et d'assurer son classement méthodique et sa conservation.

40. La remise en état d'une infrastructure administrative efficace ne va pas sans une série d'initiatives du gouvernement. Au départ, il faudra définir plus clairement les pouvoirs, responsabilités et attributions des divers ministères et des départements les plus importants. Le mécanisme actuel de l'administration centrale étant mal agencé, il faudra en réexaminer les structures, les effectifs, les relations institutionnelles et les méthodes de travail, en commençant par un petit nombre de ministères techniques. Une décentralisation administrative et financière jusqu'à l'échelon local peut également s'avérer souhaitable.

41. La formulation d'une stratégie cohérente du développement s'impose dès le début de la phase de reconstruction et il faudra veiller à mettre en place les rouages voulus pour la planification et l'exécution des stratégies, programmes et projets de développement. Ce sera là la tâche essentielle du Ministère du plan et de la reconstruction. Pour formuler une stratégie à long terme, il devra avoir des contacts fréquents avec les ministères dont les décisions peuvent modifier le schéma du développement. D'ici à juin 1982, il conviendrait de former des équipes chargées d'établir la documentation essentielle sur différentes options de développement social et économique, en préparation de la tâche de planification. Toutes ces mesures exigent des moyens administratifs adéquats.

### III. SECTEURS

#### A. Administration fiscale

42. Les rentrées fiscales les plus importantes proviennent des droits de douane et des droits à l'exportation (de 40 à 50 p. 100 des recettes) perçus par la Direction des douanes ainsi que des impôts sur le revenu, les bénéfices et le chiffre d'affaires et des contributions indirectes sur les biens et services, qui sont du ressort de la Direction des impôts. Au début du conflit armé, les régions sont tombées sous le contrôle de groupes militaires différents, si bien que la fixation, la perception et l'affectation de l'impôt sont devenues des prérogatives régionales. Ce transfert d'autorité a occasionné des pertes de personnel, de documents et de matériel ainsi que la destruction de bâtiments et d'installations. Il en est résulté une paralysie du système fiscal en tant qu'instrument national d'exécution des politiques économiques et de mobilisation des ressources.

43. En outre, le processus de budgétisation a été suspendu pendant deux ans et demi. A l'heure actuelle, le Ministère des finances n'a pas assez de personnel et se trouve sans matériel. En raison de la destruction ou de la perte, durant la guerre, du centre de calcul et de tous ses outils de travail, certaines des activités qui se faisaient auparavant sur ordinateurs, comme la tenue des états de paie et la comptabilité des achats, doivent maintenant se faire manuellement. Outre le personnel que requiert le traitement des états de paie et des achats durant la remise en service du système informatique, le Bureau du budget doit être renforcé pour pouvoir programmer et gérer un budget qui viennent grossir les exigences de la reconstruction. D'autre part, une rationalisation des procédures financières s'impose en vue d'assurer une gestion et un décaissement efficaces, conformément aux contrôles, normes et procédures appropriées, du volume plus important des ressources financières liées aux activités de reconstruction et acheminées par l'intermédiaire de la Trésorerie centrale. Des dispositions analogues devront être prises en matière d'achat et de gestion des approvisionnements.

44. Finalement, pour assurer la saine gestion financière que demandent les programmes de reconstruction et de développement à long terme, il faudra disposer de fonctionnaires dotés d'une formation plus poussée en matière d'analyse budgétaire, de programmation, d'établissement des coûts, de gestion de trésorerie, de comptabilité et d'administration fiscale. Il importe donc de créer un institut d'où sortira le personnel nécessaire à la gestion des finances du secteur public.

#### B. Institutions financières

45. A l'heure actuelle, seules la Banque internationale pour l'Afrique occidentale (BIAO) et la Banque arabe-Tchad-Libye ont repris leurs opérations à N'Djamena. Il existe toutefois d'autres institutions, comme l'administration postale, dont certaines fonctions s'apparentent à celles des banques. De plus, sur le plan local, des offices de commercialisation fournissent des crédits. Si l'on espère qu'avec la reconstruction, la reprise d'une vie normale verra le retour des banques commerciales, la mission juge néanmoins nécessaire de créer deux institutions financières pour remplir les lacunes qui existent en matière de crédit et de services de promotion; l'importance de ces institutions augmentera à mesure que s'intensifieront les activités de reconstruction et de développement à long terme.

/...



46. Il s'agit en premier lieu d'une caisse de crédit chargée de prêter de l'argent pour assurer la reconstruction de logements pour la population à revenu faible, la réinstallation et la reconstitution des inventaires des petites entreprises ainsi que l'achat et la réparation de camions et autres véhicules. Le crédit que fournirait cette institution devrait permettre au secteur privé de prendre une part plus large à l'effort de reconstruction et devrait contribuer à la relance de l'économie.

47. La seconde institution proposée est une banque de développement chargée de promouvoir les activités des secteurs manufacturier et agricole, de détenir, pour le compte du gouvernement, des participations dans les entreprises et de gérer ses intérêts. Cet établissement devrait avoir aussi certaines des attributions d'une banque commerciale.

### C. Commerce

48. La conjonction d'événements fâcheux, tant naturels que du fait de l'homme, a presque réduit à néant les efforts de développement entrepris dans le passé en vue d'élargir la base des exportations du Tchad. Celles-ci sont extrêmement limitées et portent essentiellement sur le coton et le bétail, qui représentent ensemble environ 95 p. 100 des exportations totales. D'autres exportations (gomme arabique, hibiscus, graines de sésame, natron) n'ont apporté que peu de devises.

49. A l'heure actuelle, l'administration et la gestion du commerce intérieur et extérieur sont complètement désorganisées. Dans la capitale, les ministères compétents viennent seulement de reprendre leur activité après une interruption de deux ans. Leur personnel est nouveau, insuffisant et souvent dépourvu d'expérience.

50. Des entreprises d'Etat comme l'Office national de développement rural (ONDR) et la Société nationale de commercialisation du Tchad (SONACOT) ou bien ne fonctionnent pas, ou bien fonctionnent à un faible taux de leur capacité étant donné que leur personnel n'a pas été payé depuis des mois. Des sociétés d'importation et de distribution, des services d'assurances comme la Société tchadienne d'assurances et de réassurances (STAR), des concessionnaires de constructeurs d'automobiles, des services de transport, des exploitants de chaînes d'hôtels et de réseaux de transport ont soit cessé leurs activités, soit les ont poursuivies de façon irrégulière. Le commerce aussi bien intérieur qu'extérieur est affecté par une infrastructure insuffisante, l'effondrement de l'administration des douanes et un manque de personnel dans les ministères concernés.

51. L'une des rares exceptions est la COTONTCHAD, une société dans laquelle le gouvernement a une participation de 75 p. 100 et qui a obtenu des succès dans l'achat, l'égrenage et la commercialisation du coton. Elle réalise l'essentiel de ses opérations dans le sud, qui a peu souffert des destructions au cours du conflit. Le gouvernement doit entamer des négociations avec la Communauté économique européenne en vue de la conclusion d'un accord de cinq ans aux termes duquel le Fonds européen de développement fournirait des facteurs de production à l'industrie cotonnière.

D. Cultures et élevage

52. Les principales cultures vivrières, destinées essentiellement à la consommation intérieure, sont le millet, le sorgho, les arachides et le riz. Le coton représente la culture de rapport et d'exportation la plus importante.

53. Le millet et le sorgho, qui sont les principaux aliments de base, sont cultivés dans les régions du centre et du sud, sur une superficie d'environ 1,2 million d'hectares. Après la sécheresse des années 1970-1974, la production, qui avait retrouvé son niveau antérieur, a de nouveau été affectée par de mauvaises conditions atmosphériques en 1977 et 1978, d'où la nécessité de procéder à des importations de céréales considérables. Les difficultés de transport aggravent les problèmes alimentaires, en particulier dans le nord.

54. Le coton a été la plus importante source d'emplois pour la main-d'oeuvre car, à tous les stades, l'industrie cotonnière demeure une activité à forte intensité de travail. Ce produit représente 15 p. 100 du produit intérieur brut et plus de 80 p. 100 des recettes d'exportation. Le Tchad a été le principal producteur de coton des pays d'Afrique occidentale et le quatrième producteur du continent. Le coton est cultivé dans le sud sur quelque 277 000 hectares.

55. Bien que la production de coton soit l'activité la plus perfectionnée et intégrée, des précipitations insuffisantes, des facteurs de production inadéquats et, pendant la guerre, l'utilisation des terres pour la production alimentaire ont fortement réduit la superficie cultivée et les rendements, ainsi qu'il ressort du tableau suivant.

Production de coton écri  
(en milliers de tonnes métriques)

Saison	<u>1975/76</u>	<u>1976/77</u>	<u>1977/78</u>	<u>1978/79</u>	<u>1979/80</u>	<u>1980/81</u>
Production	174,1	147,4	125,8	136,7	90,8	85,7

---

Source : COTONTCHAD.

56. La baisse de 50 p. 100 enregistrée dans la production cotonnière au cours des six dernières années a réduit l'emploi et les revenus dans les zones rurales et affaibli encore davantage le secteur de l'économie tourné vers l'extérieur.

57. De plus, on s'attend à ce que la saison agricole 1981/82 soit très médiocre à cause de la sécheresse dans la zone sahélienne et de pluies tombées hors saison dans le sud. Selon des estimations gouvernementales (fondées sur des données reconnues comme étant insuffisantes), on observera une baisse de 6 p. 100 de la production par rapport à l'année précédente.

/...

#### E. Industrie

58. Le secteur de l'industrie manufacturière comptait environ 30 entreprises, spécialisées principalement dans l'égrenage du coton, dans les textiles, la viande, les boissons et autres biens de consommation. Ce secteur a été sévèrement touché par le coût élevé des facteurs de production, de l'énergie et des transports, imputable à un marché intérieur étroit et dispersé, à une infrastructure inadéquate en matière de transports et au peu de possibilités d'exportations du fait des distances et des coûts de transport.

59. Les événements politiques et la guerre civile ont arrêté pratiquement toutes les activités industrielles au Tchad. Dans la capitale, N'Djamena, il n'y a pratiquement plus d'activités en cours dans le secteur industriel, alors que dans le sud quelques unités et entreprises industrielles ont maintenu leurs opérations (Cotontchad, Société tchadienne des textiles) et que d'autres ont récemment repris leurs activités (Brasseries du Logone).

60. Bien que la zone industrielle de N'Djamena (Farcha) ait relativement peu souffert de la guerre elle-même, le pillage des stocks, les vols de matériel et les destructions de dossiers ont provoqué une chute des activités. A l'extérieur de ce périmètre industriel, les entreprises industrielles ont été gravement endommagées par les bombardements.

61. Les petites entreprises ont perdu tout leur capital et sont dans une situation particulièrement difficile car elles manquent d'appui technique et de ressources financières pour reprendre leurs opérations. Le secteur de l'artisanat a toutefois repris ses activités, mais à très petite échelle.

62. Les entreprises publiques ont très peu de ressources humaines et manquent de moyens de fonctionnement suffisants (véhicules, télécommunications). De plus, le non-paiement des traitements et salaires et l'incertitude quant à l'avenir ont fait apparaître à tous les niveaux une attitude d'attentisme.

#### F. Secteur des transports

##### Situation générale

63. Le Tchad ne souffre pas seulement du fait d'être un pays sans littoral et de devoir donc dépendre de ses voisins, mais aussi d'une combinaison défavorable de facteurs pédologiques, climatiques et hydrologiques. Compte également tenu des grandes distances qui séparent les centres de peuplement, le secteur des transports au Tchad était déjà fortement désavantagé avant la guerre. Le service d'entretien des routes manquait de fonds, de personnel qualifié, de matériel et de pièces détachées.

64. Les effets de la guerre ont été quadruples :

a) L'entretien des routes et des aérodromes, déjà déficient, a cessé complètement sans que rien désormais ne vienne plus entraver leur détérioration;

/...

b) Le parc du matériel d'entretien a disparu dans une proportion d'environ 75 p. 100;

c) Au moins la moitié du parc de camions et une partie de la flotte de péniches ont été perdues pendant les hostilités ou se sont détériorées faute d'entretien;

d) Les principaux services civils de transport aérien ont presque cessé toute activité bien que la principale piste de l'aéroport ait été réouverte au trafic national et international civil.

### Le réseau routier

65. Le réseau national totalise environ 4 560 kilomètres de routes et de pistes, dont environ 1 400 kilomètres ont fait l'objet de travaux techniques et 253 kilomètres ont reçu un revêtement en dur. En raison des grandes distances, de la population clairsemée et de la pauvreté générale du pays, il a toujours été difficile de justifier des investissements routiers sur le plan économique, ce qui fait que le réseau a été peu développé, sauf dans le sud, et que les fonds d'entretien ont été étirés sur des distances impossibles. On peut dire que les mauvaises liaisons entre les principaux centres de peuplement ont constitué l'une des causes majeures du factionalisme et du régionalisme qui ont sévi pendant si longtemps sur le pays; aussi convient-il d'orienter la construction d'un réseau de communications efficace vers la réalisation d'une unité politique, même si le réseau ne devrait pas toujours être économiquement rentable. Cela nécessiterait des sommes d'argent énormes. C'est ainsi que, par exemple, pour relier Abéché, dans l'est, à N'Djamena, la capitale politique, et à Sarh, secteur économique important, à l'aide de routes à revêtement dur, il faudrait réunir plus de 230 millions de dollars, alors que les estimations de circulation pour 1978 n'indiquent que 10 véhicules par jour sur n'importe laquelle de ces liaisons. La construction du triangle, comme on l'appelle, ne semblerait donc pas être de nécessité économique urgente, encore qu'elle soit un objectif politique à long terme du gouvernement dans le secteur des transports.

### Etat actuel des routes

66. La circulation se fait sur la plupart des grandes routes depuis le début de la saison sèche, mais au prix de très grandes difficultés; une vitesse de 20 à 30 kilomètres à l'heure est considérée comme bonne, mais l'usure des véhicules double ou triple le coût des transports. Au sud de Bongor, la route Bongor-Lai est actuellement impraticable et l'on a dû détourner le trafic Moundou-N'Djamena pour le faire passer par Leré, le Cameroun et le bac de Kousseri.

67. On signale que les rares routes en latérite, au sud-ouest, manquent presque totalement de revêtement et ont besoin d'être complètement regravillonnées, tandis que les routes asphaltées au nord-est et au sud de N'Djamena ont été en grande partie abandonnées par les véhicules au profit de pistes latérales, à cause des énormes nids de poules qui se forment lorsque la surface est endommagée et que l'assise d'argile sableuse et les fondations sont minées par les eaux. Dans la

zone sahélienne, les sables mouvants et l'érosion ont entraîné l'abandon de beaucoup de routes anciennes, mais des pistes latérales de fortune permettent au petit nombre de véhicules de circuler difficilement.

68. Selon les informations, les principaux bacs qui traversent le Chari et le Logone à Bongor, Lai, Bousso et Hellinbongo (Sarh) fonctionnent mais à un faible niveau de rendement. Des interruptions de service pouvant aller jusqu'à une semaine sont fréquentes en raison des difficultés d'approvisionnement en pièces de rechange, et la réduction de la capacité limite les déplacements des gros véhicules. Un fait à remarquer est qu'un seul ouvrage est signalé comme étant impraticable : une chaussée sur remblai de 60 mètres de long, à Doro, sur la route reliant Koumra à Moissala.

#### L'industrie des transports

69. Tous les camionneurs tchadiens, petits et grands, appartiennent à la Coopérative des transporteurs tchadiens (CTT), à laquelle un monopole de fait a été accordé par le gouvernement en 1977 et qui applique en théorie une série de tarifs établis par la Direction des transports (DT). En raison d'un manque de compétence technique et, récemment, d'une pénurie de locaux à usage de bureaux, la Direction des transports n'a pas révisé ses tarifs depuis 1974. Les camionneurs ont besoin d'une aide d'urgence. Entretemps, la CTT a négocié, avec diverses factions contrôlant le commerce dans le sud, l'acceptation des tarifs camerounais en vigueur.

70. Avant la guerre, la CTT avait 350 membres dont 317 possédaient trois camions ou moins; seules trois sociétés avaient un parc de 10 camions ou davantage. La CTT estime que les destructions ou le pillage dus à la guerre, la fin des approvisionnements en pièces de rechange et le démantèlement des camions pour en récupérer ont entraîné une diminution de 50 p. 100 du volume total de capacité de transport de marchandises. Dans le secteur vital des transports de combustibles, il ne reste, sur les 158 grands camions-citernes en service avant la guerre, que 50 unités dont un petit nombre seulement sont capables d'effectuer le parcours éprouvant vers Lagos et retour (4 000 kilomètres). Les camionneurs tchadiens qui exerçaient leur activité en dehors du pays peuvent revenir avec leurs véhicules intacts, mais il est certain que beaucoup de petits transporteurs intérieurs ont été éliminés. Certains fournisseurs de véhicules et de pièces détachées sont en train de remettre leurs locaux en état avant de les ouvrir à nouveau, mais la plupart ont essuyé de très lourdes pertes du fait du pillage et, comme leurs clients, vont avoir des difficultés financières. Les transports lacustre et fluvial pourraient jouer un plus grand rôle si la saison de navigation pouvait être prolongée en aménageant et en draguant les voies navigables. A l'heure actuelle, le Logone et le Chari sont navigables de N'Djamena jusqu'à Moundou et Sarh, respectivement, pendant quatre ou cinq mois de l'année seulement, et de N'Djamena au Lac pendant six ou sept mois de l'année.

### Liaisons avec l'extérieur

71. En tant que pays sans littoral, le Tchad dispose en théorie d'un certain nombre de voies d'accès à la mer et aux pays voisins : par N'Djamena vers le Cameroun et le Nigéria, par Leré vers le Cameroun, par La Sido vers Bangui, le fleuve Congo et le chemin de fer de Pointe-Noire, et par Advé vers le Soudan et la mer Rouge. Pour les courageux, il est également possible d'atteindre la Jamahiriya arabe libyenne et la Méditerranée, mais il est peu probable que cette liaison puisse devenir importante sur le plan économique.

72. Les principales liaisons sont, à l'heure actuelle, celle de Leré à Garoua et, de là, par la voie ferrée à Ngaoundéré, vers Douala, qui fonctionne normalement, et celle de N'Djamena, par le bac, vers Kousseri et, soit Garoua et Douala, soit Fotokol, Maiduguri et Lagos.

73. Grâce à une assistance d'urgence, le service de bacs à N'Djamena a été rapidement rétabli et d'ici avril 1982 il devrait y avoir en service ou en réserve trois bacs de 60 tonnes et un de 70 tonnes. Le problème extérieur le plus grave en ce qui concerne la circulation des marchandises transportées en transit est la route Kousseri-Fotokol (120 km) située entièrement dans la bande étroite du nord Cameroun que le trafic Nigéria-Tchad doit traverser, et que le trafic de Donda doit utiliser avant de bifurquer sur la route asphaltée de Maltam (28 km). Cette route n'a pas fait l'objet de travaux techniques et repose sur une assise d'argile sableuse ou noire très enfoncée; elle a besoin d'être entièrement reconstruite et revêtue, et elle est presque impraticable en saison des pluies.

### G. Electricité

74. La pénurie d'électricité est très grave. Dans les quatre principaux centres de production du pays - N'Djamena, Sarh, Moundou et Abéché -, aucune des centrales n'est en mesure d'assurer un approvisionnement continu et régulier en électricité. Grâce aux efforts du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), quelques travaux de réparation sont actuellement en cours dans la centrale de N'Djamena, ville dont l'approvisionnement en électricité pourra peut-être être assuré de façon fiable avant fin 1981. Il y a lieu d'espérer que, d'ici là, deux des générateurs Diesel auront été remis en service, chacun d'eux suffisant à répondre à la demande actuelle, ce qui fait qu'elle disposera d'une réserve d'exploitation satisfaisante. Il reste encore à réparer trois autres machines et à en installer une quatrième. Lorsque les travaux auront été effectués, la capacité de la centrale sera de 25 p. 100 supérieure à celle qu'elle avait en 1978, avant la crise. Par ailleurs, la destruction d'une partie du réseau de distribution et la réduction considérable du nombre des consommateurs ont fait tomber la demande de pointe journalière d'environ 11 000 kilowatts en 1978 (18 mai) à 4 000 kilowatts en octobre 1981. Il est probable que la demande de pointe augmentera maintenant de façon graduelle, parallèlement à la reconstruction de la ville. Il n'est toutefois pas de la première urgence de porter la capacité de la centrale à son niveau maximal. Plusieurs organismes internationaux et bilatéraux manifestant de l'intérêt à l'égard de la reconstruction de la centrale, la présence sur les lieux, le plus tôt possible, d'un ingénieur coordonnateur, initialement envisagée par le PNUD, est indispensable.

Cet ingénieur devrait s'occuper de la reconstruction de la centrale et de ses services (bâtiments, ateliers, services de lutte contre l'incendie, transformateurs et matériel auxiliaire), ainsi que du réseau. Une grande partie du réseau à haute tension est souterraine et n'a pas été endommagée; seules les installations de surface et la station centrale de commutation ont subi des dégâts et doivent être reconstruites.

75. Le service commercial de la compagnie d'électricité (STEE) se heurte à des difficultés considérables en raison de la disparition de la plupart des compteurs et de l'insuffisance des services de comptabilité pour assurer les procédures normales de facturation. Les tarifs de l'électricité n'ont pas changé depuis 1978 et rien que le coût du combustible est maintenant supérieur au prix qu'on fait payer aux abonnés. Un deuxième projet urgent consisterait donc à fournir à la compagnie d'électricité une assistance technique pour surmonter ces difficultés. Cette assistance peut s'inscrire dans le cadre du projet de reconstruction à exécuter par le PNUD ou être reprise par un organisme bilatéral. Dans les centres provinciaux, la réparation des centrales et le rétablissement de services de gestion efficaces exigent une assistance technique, ainsi que la fourniture de pièces de rechange et de matériel d'entretien. Ce travail devrait s'effectuer parallèlement aux activités déjà entreprises dans la capitale.

#### H. Energie

76. Au Tchad, l'approvisionnement en énergie provient de deux sources : le carburant Diesel importé et le bois de feu. La consommation de bois de feu, qui constitue une forme d'énergie non commerciale, prédomine. La consommation excessive de bois de feu a entraîné un grave déboisement; les perturbations dans la production d'électricité dues à la crise ont encore aggravé cette situation, car même les secteurs de la population qui avaient tendance à abandonner le bois de feu au profit de l'électricité ont dû revenir à un usage plus intensif de cette ressource. De grandes quantités de bois servent aussi à faire du charbon de bois, mais les procédés utilisés sont inefficaces et ne permettent de récupérer que 20 p. 100 environ de l'énergie potentielle du bois. La fourniture d'une assistance technique est donc nécessaire pour contribuer notablement à rationaliser l'utilisation du bois et à mettre un terme au déboisement. La réalisation de cet objectif devrait aussi être facilitée par l'exploitation de sources d'énergie renouvelables, plus particulièrement l'énergie solaire et l'énergie éolienne, pour lesquelles les conditions climatiques du pays paraissent favorables. Il importe, dans la situation actuelle, de ne pas expérimenter outre mesure et de n'appliquer que des techniques confirmées. Avant la crise, 3 pompes solaires et 10 pompes éoliennes avaient été installées à titre expérimental pour l'alimentation en eau, mais aucune ne fonctionne actuellement et on ne dispose ni de personnel d'entretien, ni des pièces de rechange et matériaux nécessaires.

77. La biomasse, principalement représentée par les déchets agricoles et humains, constitue une importante source d'énergie pour la population rurale et pourrait remplacer une partie du bois actuellement utilisé. Le pays n'a absolument aucune expérience des applications les plus modernes de la production de gaz à partir de la

biomasse pour le chauffage, le pompage et la production d'électricité, de sorte qu'une assistance technique et une formation de personnel sont indispensables pour l'avenir. Il semble trop tôt, actuellement, d'envisager la production d'hydrocarbures liquides à partir de la biomasse et d'étudier les avantages de formes d'énergie plus complexes, telles que l'énergie géothermique.

78. Dans le secteur de l'énergie commerciale, le projet le plus important concerne l'exploitation du gisement de pétrole de Sedigi, qui a déjà fait l'objet d'études approfondies. Il faudrait recommencer des forages et réenvisager la construction d'un pipe-line entre le gisement et une nouvelle raffinerie près de N'Djamena. Des pourparlers à ce sujet avaient déjà été engagés avant la crise avec la société Conoco; ils devraient maintenant être repris. Un grand avantage de ce projet est qu'il permettrait de disposer plus aisément des produits pétroliers nécessaires à la reconstruction et de réduire considérablement les besoins en devises. Il mérite donc une attention prioritaire.

79. En raison des conditions atmosphériques locales, les débits fluviaux d'origine pluviale sont concentrés sur quatre mois de l'année seulement. Le seul potentiel d'énergie hydraulique utilisable qui ait été identifié est celui des chutes Gauthiot, mais sa mise en valeur est improbable avant la fin de la présente décennie. Autrement dit, l'approvisionnement en électricité sera encore tributaire des produits pétroliers pendant les cinq à dix prochaines années. Les nouvelles sources d'énergie ne peuvent remplacer le pétrole que dans de très faibles proportions seulement. Pour la reconstruction du pays et la relance de son industrie et de son commerce, il est indispensable de produire efficacement et au coût le plus bas possible des quantités croissantes d'électricité. Ces aspects doivent occuper une place importante dans tout plan global dans le domaine de l'énergie.

80. En résumé, l'importance de l'énergie dans la vie économique du pays souligne la nécessité urgente de créer un noyau de personnel qualifié dans ce secteur. La nécessité d'améliorer l'utilisation de l'énergie de caractère non commercial exige des études spéciales sur le bois de feu et les ressources renouvelables, ainsi que la formation d'équipes compétentes en la matière.

#### I. Ressources naturelles

81. Ce secteur était déjà quelque peu négligé avant les événements de 1978-1981 et aucune des nombreuses études entreprises n'a abouti à l'exploitation commerciale de ressources minérales. La reconstruction du pays exige l'examen attentif de toutes les possibilités et l'adoption des premières mesures conduisant à l'exploitation finale. Des ressources minérales ont déjà été identifiées, notamment du kaolin, de la diatomite, de la bauxite sodique, du quartz et de l'or. Des gisements de fer, d'étain, de tungstène et d'uranium ont également été découverts. La présence de dépôts de calcaire dans la région de Mayo-Kebbi pourrait encourager la construction d'une cimenterie pour le marché national. Le Tibesti possède du sable et du sel convenant à la fabrication de verre.



82. Il manque à l'heure actuelle une évaluation des gisements les plus prometteurs et des besoins du pays dans les secteurs minéral et géologique. Il faudrait notamment disposer de matériel pour des travaux de recherche-développement, de personnel qualifié et identifier les ressources les plus prometteuses. L'exploitation commerciale des ressources naturelles est de la plus haute importance pour l'économie et le processus du développement étant nécessairement long, il est proposé de se préoccuper d'urgence de ces questions dans l'intérêt de la reconstruction de l'économie nationale.

#### J. Etablissements humains

83. Les années de guerre et l'absence de sécurité ont porté préjudice aux établissements humains à de nombreux égards. Premièrement, les hostilités intérieures à N'Djamena ont détruit ou endommagé de nombreux bâtiments "en dur" ou "modernes" (principalement des bâtiments administratifs et des immeubles résidentiels). Deuxièmement, de nombreuses maisons traditionnelles de la zone sud-ouest de la capitale ont été dépouillées de tout ce qui pouvait être enlevé, y compris les fenêtres, les portes et les toitures. Troisièmement, les services matériels et sociaux qui ont été interrompus depuis 1979, sont extrêmement dégradés. Quatrièmement, l'arrivée dans la partie méridionale du pays de réfugiés en provenance de N'Djamena a surpeuplé les centres régionaux et secondaires qui desservaient principalement les zones environnantes, provoquant l'extension des taudis et des colonies de squatters, ainsi que la désagrégation des services matériels et sociaux urbains qui n'étaient pas prévus pour faire face à ce brusque accroissement de population.

84. Dans la capitale, les bâtiments publics représentent 15 p. 100 du patrimoine immobilier, les logements, 75 p. 100, et les bâtiments à usage industriel, 10 p. 100.

85. En ce qui concerne les bâtiments publics, la situation est la suivante : 10 p. 100 sont en bon état et ne nécessitent que des réparations mineures; 75 p. 100 sont récupérables moyennant de grosses réparations et 15 p. 100 sont irrécupérables.

86. Les neuf dixièmes des logements sont construits en matériaux locaux, principalement le pisé, et ceux-ci ont été détruits dans une proportion de 60 p. 100; les 40 p. 100 restants sont en relativement bon état. Les maisons en béton ou en briques représentent un dixième des logements. Dans cette catégorie, 20 p. 100 sont irrécupérables, 50 p. 100 nécessitent de grosses réparations et 30 p. 100 sont en relativement bon état.

87. Pour ce qui est des bâtiments servant à des activités industrielles ou commerciales ou à la fourniture de services, 10 p. 100 sont irrécupérables, 16 p. 100 exigent des réparations et 74 p. 100 sont en relativement bon état.

#### K. Enseignement

88. Le taux d'alphabétisation des adultes est évalué à 15 p. 100, avec, dans les années normales, un taux de scolarisation de 20 p. 100 de la population d'âge scolaire, dont 1 p. 100 seulement atteint le niveau secondaire. Récemment, les crédits budgétaires pour l'enseignement ont été ramenés de 10 p. 100 à 7 p. 100 du montant des dépenses publiques, ce qui a entraîné une détérioration de la qualité de l'enseignement, surpeuplé les salles de classe et réduit l'approvisionnement en manuels et en matériel pédagogique. Pendant la guerre, les écoles ont été fermées dans les zones de conflits. Les enseignants étrangers ont quitté le pays et le personnel local s'est dirigé vers d'autres régions et des activités différentes. Devant cette situation, le gouvernement a décidé de ne pas entreprendre une réforme de l'enseignement précédemment prévue, mais de commencer par relever le système scolaire au niveau d'avant 1979.

#### L. Santé

89. La situation dans le secteur de la santé, qui est précaire en temps normal, a été gravement touchée par les récentes luttes politiques internes.

90. La pénurie de personnel médical a été aggravée par le retrait massif des assistants techniques étrangers et la réaffectation des techniciens médicaux nationaux à d'autres régions du pays, en partie à cause du non-paiement de leurs salaires.

91. L'infrastructure a subi des dégâts importants. Par exemple, l'hôpital principal de la capitale est à moitié détruit. La polyclinique et les deux centres sanitaires de Farcha et de Chagiua ont été fortement endommagés. Le bâtiment des services de traitement des grandes maladies endémiques a été partiellement détruit, alors que celui de la direction urbaine de surveillance épidémiologique a été complètement rasé. Dans d'autres régions du pays, la situation ne se présente guère mieux.

92. Le manque de médicaments et de matériel de laboratoire a encore aggravé la détérioration de la situation sanitaire. La Pharmacie nationale d'approvisionnement est vide depuis de nombreux mois et l'assistance internationale reçue jusqu'à présent est nettement insuffisante.

93. En raison de l'absence de moyens de communication, des difficultés de transport et de la pénurie de fonds, le Ministère de la santé ne peut assumer ses fonctions de surveillance et de coordination des divers services sanitaires dans l'ensemble du pays. Les activités de formation ne sont plus assurées.

/...

94. Dans le domaine de la médecine préventive, aucune campagne de vaccination n'a été entreprise depuis deux ans et il n'a été procédé à aucun contrôle de la situation en matière de santé publique générale et d'hygiène du milieu. Cela a eu pour conséquence la réapparition de nombreuses maladies telles que la tuberculose, la rougeole, le paludisme, le tétanos et les troubles gastro-intestinaux. La malnutrition protéino-calorique, inconnue jusque-là au Tchad, a fait son apparition dans plusieurs parties du pays.

M. Eau

95. Le réseau de distribution d'eau de N'Djamena a été conçu pour fournir environ 10 000 mètres cubes par jour. L'eau provient de trous de sonde et est pompée vers des réservoirs de stockage. Dix stations de pompage assurant une distribution aux quelque 8 000 abonnés de la ville. La consommation d'eau était mesurée chez l'abonné et facturée suivant un barème qui a été révisé pour la dernière fois en mars 1978.

96. Les hostilités dans la ville ont gravement affecté la distribution d'eau. Tous les réservoirs de stockage ont été endommagés de sorte que, d'une part, il n'existe plus de capacité de stockage, et, d'autre part, la pression dans le réseau est insuffisante pour que les pompes encore en service puissent fonctionner correctement. Seulement trois stations de pompage sur dix restent en service; les autres ont été soit endommagées directement, soit ne fonctionnent plus faute d'entretien. L'usine d'épuration des eaux ne fonctionne pas et il n'existe aucune épuration d'eau à l'heure actuelle. La quantité d'eau fournie actuellement à l'intérieur de la ville est d'environ de 3 000 mètres cubes par jour, soit 30 p. 100 de la consommation avant les hostilités.

97. Certains des 8 000 compteurs d'eau installés avant les hostilités ont été endommagés, mais la plupart ont été pillés. En réalité, la consommation d'eau n'est pas mesurée à l'heure actuelle et la compagnie de distribution [Société tchadienne de l'Eau et de l'Electricité (STEE)] ne reçoit aucun revenu de la consommation d'eau actuelle. Les services de comptabilité et de facturation sont devenus en grande partie inopérants.

98. La reconstruction du réseau de distribution d'eau de N'Djamena exige les mesures suivantes :

- a) Réparation des stations de pompage et de l'usine d'épuration des eaux;
- b) Reconstruction des réservoirs;
- c) Remplacement des compteurs d'eau;
- d) Reprise du service commercial et des procédures de facturation.

99. Le PNUD a mis sur pied un projet pour la réparation des stations de pompage et attribué une somme de 1,4 million de dollars à cette fin. On cherche actuellement un entrepreneur approprié. Jusqu'à présent, aucun progrès ne semble avoir été réalisé en ce qui concerne les trois autres domaines où une action est nécessaire, encore que le projet de PNUD comprenne un conseiller pour la remise en état des réservoirs de stockage et des aménagements connexes. Les problèmes majeurs restants sont ceux de l'installation de compteurs et des services commerciaux; il est proposé d'établir d'urgence un nouveau projet visant ces activités.

100. L'infrastructure de la distribution d'eau dans les centres provinciaux desservis par la STEE est généralement restée indemne, sauf à Abéché, où les réservoirs ont été partiellement détruits. Toutefois, aucun entretien véritable n'a été effectué depuis environ trois ans et aucune installation supplémentaire n'a été mise en place pour faire face à l'accroissement de la demande. La STEE devrait être en mesure de faire face à la situation lorsque son rythme de fonctionnement et la structure de sa gestion auront été complètement rétablis.

101. L'étude des améliorations de la situation en ce qui concerne l'alimentation en eau des zones rurales a été suspendue pendant les hostilités et devrait à présent être reprise. Une assistance technique devrait être offerte aux autorités afin de leur faire connaître les nouvelles méthodes pour assurer l'alimentation en eau potable en zone aride. Il s'agit d'une question assez urgente à cause du temps perdu pendant les hostilités.

#### IV. AIDE D'URGENCE

102. Sur la base des entretiens qu'elle a eus avec les autorités gouvernementales et de sa propre évaluation des problèmes urgents qui assaillent le Tchad, la mission d'assistance humanitaire envoyée au Tchad en mars 1981, conformément à la résolution 35/92 de l'Assemblée générale, a recommandé un programme urgent d'assistance comprenant les mesures suivantes :

- a) Assurer un service de bac pour traverser le Chari à N'Djamena;
- b) Assurer la production d'électricité 24 heures sur 24 dans la capitale, ce qui permettra d'assurer une distribution d'eau et des télécommunications adéquates;
- c) Approvisionner en eau les habitations de la capitale, afin d'y rendre acceptables les conditions d'existence;
- d) Rétablir les liaisons de télécommunications (téléphone, télégraphe et télex) à l'intérieur du pays ainsi qu'avec le monde extérieur;
- e) Distribuer quelque 12 000 tonnes de céréales alimentaires pour faire face aux besoins pendant trois mois;
- f) Distribuer 600 tonnes de semences dans certaines régions rurales avant la prochaine saison des semailles;
- g) Réparer et entretenir les puits et les pompes afin d'assurer l'alimentation en eau des zones rurales;
- h) Améliorer d'urgence les services sanitaires et médicaux existant dans la capitale ainsi que dans d'autres parties du pays;
- i) Entreprendre une campagne de traitement et de vaccination du bétail et dispenser des services de médecine vétérinaire;
- j) Remettre en état les écoles qui ont besoin de réparations et manquent de matériel de base (manuels et matériel pédagogique);
- k) Rouvrir l'aéroport au trafic aérien civil.

103. Certaines des recommandations de la mission esquissées ci-dessus ont été appliquées. D'autres sont en cours d'exécution ou bien, en raison de leur nature, ont été incluses dans le programme de reconstruction, de relèvement et de développement. Les services de transport à travers le Chari ont repris grâce à un bac réparé avec un financement du PNUD. Trois autres bacs seront bientôt mis en service avec l'aide du Fonds européen de développement (FED). L'électricité est assurée dans la capitale 24 heures sur 24, mais d'une manière précaire; les réparations et travaux de grande ampleur encore nécessaires pour rétablir la desserte et le fonctionnement de cinq générateurs seront financés conjointement par le PNUD, la Banque africaine de développement et le Gouvernement français. Un projet de distribution d'eau potable à N'Djamena sera réactivé par le PNUD dès qu'un sous-traitant aura été trouvé pour exécuter les travaux nécessaires. Une étude préliminaire

sur le rétablissement des liaisons de télécommunication avec le monde extérieur est entreprise par le PNUD et l'on s'attend à ce que la phase d'exécution soit financée par le Gouvernement français. L'aéroport international de N'Djamena a été rouvert au trafic aérien civil grâce à un projet financé par le PNUD et la Banque africaine de développement a fait preuve de son intérêt à cet égard en se portant garante des frais de réparation.

#### Aide alimentaire

104. En ce qui concerne l'aide alimentaire, le Programme alimentaire mondial, en plus de l'assistance accordée aux réfugiés a affecté 2,2 millions de dollars à l'aide alimentaire d'urgence et, en septembre, il a affecté de surcroît 3 554 000 dollars à l'aide destinée aux personnes déplacées au Tchad et à ceux qui rentraient chez eux. Cette contribution, qui sera fournie sous forme de céréales, de lait en poudre et d'huiles comestibles permettra de faire face aux besoins d'urgence de 80 000 personnes pendant cinq mois. Le Conseil d'administration du FISE a approuvé dans son budget actuel, une allocation spéciale de 6 millions de dollars pour le Tchad, dont 1,6 millions ont déjà été engagés. Une partie de ces fonds servira à couvrir les frais de distribution d'aliments de qualité (au profit d'environ 30 000 enfants et 20 000 femmes selon les estimations).

105. Au cours de ses entretiens avec la mission, le Gouvernement a constamment souligné la nécessité de fournir une aide alimentaire d'urgence en raison de la grave sécheresse qui a sévi dans certaines parties du pays, en particulier dans la zone sahélienne. Une mission FAO/OSRO qui s'est rendue au Tchad en septembre 1981, a recommandé que 30 000 tonnes de denrées alimentaires soient fournies pour une période de huit mois à partir de novembre. Au cours de sa visite dans la région, la mission actuelle a pu constater la gravité de la sécheresse. Après de nouvelles consultations avec le Gouvernement, la mission recommande que le Tchad reçoive une aide alimentaire totale de 50 000 tonnes pour une période de 12 mois à compter de novembre 1981. Les céréales nécessaires sont le millet, le sorgho, le blé, la farine de blé, le maïs et le riz. Lors d'une réunion qui s'est tenue à Paris les 12 et 13 novembre à la demande et sous la présidence du Tchad, la France s'est engagée à fournir 5 000 tonnes de céréales et la Commission économique européenne a annoncé une contribution de 4 000 tonnes de céréales et de 800 tonnes de lait en poudre. D'autres pays, y compris le Canada et les Etats-Unis d'Amérique, se sont déclarés prêts à envisager une aide alimentaire.

106. A ce propos, il convient de noter que les activités logistiques, de stockage et de distribution liées à la livraison de denrées alimentaires devront également être prises en considération. La mission a constaté que les silos existant à N'Djamena n'ont besoin que de réparations mineures et pourraient facilement être utilisés pour stocker des céréales alimentaires. Enfin, pour empêcher un afflux excessif à N'Djamena de personnes à la recherche de nourriture, la mission rappelle la recommandation faite en mars, selon laquelle il faudrait rétablir des centres de distribution de denrées alimentaires à Massaguet, Massakori et Bol dans le nord du pays, à Dourbali, Massenia et Bousso, dans le sud-est, et à Mandelia et Guelendeng, dans le sud. Etant donné l'ampleur des besoins en denrées alimentaires et les difficultés inhérentes au transport de tonnages importants de produits à destination du Tchad, un pays sans littoral, le Programme alimentaire mondial est prêt à coordonner l'assistance alimentaire internationale et à organiser le transport de la livraison au Tchad de denrées alimentaires dans le cadre d'arrangements bilatéraux ou multilatéraux.

Santé

107. En ce qui concerne les besoins dans le secteur de la santé, l'Organisation mondiale de la santé a alloué pour l'exercice biennal 1980-1981 un montant de 1 million de dollars pour des médicaments et des fournitures médicales. Le FISE a fait lui aussi une contribution pour la fourniture de médicaments (au bénéfice d'une population estimée à 200 000 personnes) et de sels réhydratants (au bénéfice d'une population estimée à 50 000 personnes), pour la vaccination de 15 000 enfants jusqu'à présent et pour la rémunération de 100 personnes employées dans les centres du Service social. Le FISE a également participé à l'exécution d'un projet de construction et d'équipement d'un service sanitaire, dont le coût (669 000 dollars) est financé par la Norvège.

108. La présente mission a constaté que la situation sanitaire s'était détériorée et que la pénurie de médicaments avait atteint un niveau critique. Le Tchad n'a pas reçu jusqu'à présent d'assistance substantielle. C'est pourquoi la mission souhaite rappeler que les propositions et besoins antérieurs dans ce domaine (voir A/36/261, sect.IV) présentent un caractère plus urgent que jamais, et qu'il faudrait fournir des médicaments et du matériel médical sans plus de retard.

Enseignement

109. En ce qui concerne l'enseignement, un programme de relèvement des écoles et des centres sanitaires doit commencer bientôt, grâce à un financement fourni par le FISE. Le spécialiste chargé de superviser la construction est déjà au Tchad. Le FISE fournira en outre du matériel de lecture et d'écriture qui profitera, selon les estimations, à 15 000 personnes.

V. RECOMMANDATIONS

A. Programme d'action

110. Le but de la mission était d'examiner avec le gouvernement les besoins d'aide internationale pour la reconstruction et le relèvement du pays, et de faire connaître à la communauté internationale ces besoins, ainsi que ses propres conclusions et recommandations.

111. La mission est parvenue à la conclusion qu'au stade actuel, il faudrait établir un programme d'action qui pourrait être réalisé en deux ou trois ans et qui contribuerait à ranimer l'activité économique dans les secteurs public et privé. Le gouvernement partage pleinement cette conclusion, et le programme exposé ci-après a reçu son approbation. Toutefois, il a été souligné à tous les niveaux de l'administration que les secours d'urgence destinés à faire face aux besoins les plus immédiats du pays, notamment en matière de nourriture et d'aide médicale devaient avoir la priorité par rapport à tout le reste. Bien que l'aide d'urgence ne relève pas du mandat de la présente mission, on trouvera dans la section IV - "Aide d'urgence" du présent rapport, les demandes du gouvernement à cet égard ainsi que les recommandations de la Mission elle-même, qui reprennent dans une certaine mesure celles qui avaient été formulées dans le rapport établi par la mission d'assistance humanitaire d'urgence en mars 1981.

112. Pour l'essentiel, ces recommandations prévoient :

a) La mise à exécution des recommandations formulées dans le rapport de la mission d'urgence (A/36/261);

b) L'accélération de l'aide alimentaire et médicale;

c) La fourniture de 50 000 tonnes supplémentaires de céréales alimentaires au cours de la période de douze mois commençant en novembre 1981;

d) Des mesures prioritaires destinées à régler les problèmes logistiques et autres que soulève l'approvisionnement en denrées alimentaires; par exemple, remise en état des silos pour les céréales alimentaires, fourniture de camions et autres véhicules, arrangements administratifs pour la distribution de nourriture à N'Djamena et dans divers centres régionaux.

113. Le gouvernement a également souligné la grande importance que revêt une aide pour la réouverture des écoles, étant donné que depuis trois ans, la plupart des enfants n'ont pas pu aller à l'école. Les deux projets dans le domaine de l'enseignement exposés ci-après n'entrent pas dans la catégorie de l'aide d'urgence, mais la mission partage à ce sujet le point de vue du gouvernement et pense qu'il serait bon qu'on s'occupe d'urgence de l'envoi de fournitures scolaires, de manuels et de matériel pédagogique.

114. Le programme de reconstruction et de relèvement exposé ci-après comprend 50 projets, dont le coût estimatif total s'élève à environ 226 millions de dollars. Il convient de noter que les coûts estimatifs ont été calculés à partir de données insuffisantes et doivent donc être considérés comme très approximatifs. Les projets ont été choisis en plein accord avec le gouvernement en fonction de quatre critères :

/...



- a) Urgence;
- b) Caractère essentiel;
- c) Possibilités de réalisation, compte tenu de la situation et de la capacité d'absorption du pays;
- d) Effets de renforcement mutuel que peut avoir l'exécution de ces projets dans le cadre du programme d'ensemble et l'influence favorable qu'ils peuvent exercer en donnant une impulsion à l'économie et en facilitant le développement à plus long terme.

115. Dans l'ensemble, le programme requiert les investissements et l'assistance technique nécessaires pour redonner au gouvernement la possibilité de fonctionner activement, de percevoir des impôts et redevances et d'assurer la bonne marche du secteur public, de remettre en état les infrastructures matérielles de base, de mobiliser et de soutenir les efforts de reconstruction et de remise en état dans le secteur privé et de renforcer l'infrastructure institutionnelle dans les secteurs sociaux.

116. Il convient de noter que le programme de reconstruction, de relèvement et de développement proposé comporte des idées ou des propositions de projets qui ne peuvent pas être considérées comme des projets proprement dits. La durée de la mission et l'insuffisance des données disponibles n'ont pas permis aux membres de la mission de mettre au point de véritables documents de projets. Pour les mêmes raisons, les coûts indiqués doivent être considérés comme des estimations très approximatives, donnant simplement un ordre de grandeur des besoins financiers. Les donateurs éventuels devront étudier les projets plus avant et les mettre au point et, après avoir consulté les administrations compétentes, réviser et mettre à jour le coût des projets auxquels ils s'intéressent.

117. Les secteurs sur lesquels porte le programme sont les suivants :

	<u>Pourcentage</u>
Etablissements humains	32,6
Transports	24,3
Industrie	17,8
Agriculture et élevage	8,3
Santé	7,9
Enseignement	4,7
Electricité/Energie/Ressources naturelles	1,8
Administration des finances publiques	1,4
Administration publique	0,7
Commerce	0,3
Institutions financières	0,2

/...

B. Liste de projets proposés

<u>Désignation du projet</u>	<u>Coût estimatif</u> (Dollars E.-U.)	<u>Durée</u>
PA. <u>Administration publique</u>		
PA-1 Aide à la création d'une commission nationale de la reconstruction	170 000	2 ans
PA-2 Aide pour le relèvement de l'administration territoriale	85 000	1 an
PA-3 Aide à la Direction de la fonction publique	1 020 000	3 ans
PA-4 Etude préliminaire d'un système de réforme administrative	200 000	6 mois
FA. <u>Administration des finances publiques</u>		
FA-1 Gestion des finances publiques	608 000	2 ans
FA-2 Centre de calcul électronique	483 800	2 ans
FA-3 Taxation du commerce extérieur et administration des douanes	1 438 000	1 an
FA-4 Administration fiscale	589 000	2 ans
FA-5 Ecole moyenne de gestion financière	28 000	4 mois
FI. <u>Institutions financières</u>		
FI-1 Caisse de crédit pour petits clients	189 000	2 ans
FI-2 Banque de développement	293 000	2 ans
C. <u>Commerce</u>		
C-1 Appui institutionnel au Tchad pour les transports et le transit	280 000	2 ans
C-2 Appui institutionnel à la Direction du commerce	350 000	2 ans

/...

<u>Désignation du projet</u>	<u>Coût estimatif</u> (Dollars E.-U.)	<u>Durée</u>
<b>I. <u>Industrie</u></b>		
I-1 Aide à l'Office d'exploitation des carrières	4 000 000	18 mois
I-2 Briqueteries	14 500 000	36 mois
I-3 Petites et moyennes entreprises	500 000	24 mois
I-4 Etude de faisabilité et construction d'un garage central	6 000 000	18 à 24 mois
I-5 Etude et construction d'une cimenterie à Mayo Kebbi		
(Première phase)	300 000	12 à 18 mois
(Deuxième phase)	15 000 000	30 à 36 mois
<b>A. <u>Agriculture et élevage</u></b>		
A-1 Reconstitution des stocks de semences	1 920 000	1 an
A-2 Création d'une sous-station à Doughi	150 000	3 ans
A-3 Création d'un centre de production de semences dans la zone soudanaise (Deli)	300 000	3 ans
A-4 Culture du riz dans les périmètres A et B de Bongor	2 110 000	3 ans
A-5 Culture du riz dans le périmètre C de Doba	520 000	4 ans
A-6 Opération Beréberé	4 280 000	4 ans
A-7 Centre mobile d'aménagement et d'entretien des polders exploités par des paysans sur le pourtour du lac Tchad	990 000	3 ans
A-8 Renforcement des services de lutte phytosanitaire	710 000	3 ans
A-9 Renforcement du Service d'hydrologie rurale (SERARHY)	2 390 000	3 ans
A-10 Campagne de vaccination et de traitement du bétail	920 000	1 an
A-11 Dispensaire vétérinaire	890 000	1 an

/...

<u>Désignation du projet</u>	<u>Coût estimatif</u> (Dollars E.-U.)	<u>Durée</u>
A-12 Remise en état de l'abattoir de Farcha	2 060 000	2 ans
A-13 Assistance au Centre pour la modernisation en ce qui concerne les produits d'origine animale	610 000	2 ans
A-14 Création de pépinières dans des centres urbains	180 000	2 ans
A-15 Protection de la nature	640 000	2 ans
<b>T. <u>Transports</u></b>		
T-1 Remise en état sommaire d'un réseau routier prioritaire de 2 500 km	35 000 000	2 ans
T-2 Aide au Ministère des travaux publics, des transports, des mines et de la géologie	8 000 000	2 à 3 ans
T-3 Transports aériens	6 600 000	2 ans
T-4 Aide à la Direction des transports	350 000	2 ans
T-5 Remise en état des routes asphaltées	5 000 000	3 ans
<b>E. <u>Electricité/Energie/Ressources naturelles</u></b>		
E-1 Assistance technique pour la reconstruction de centrales électriques (Moundou, Sarh, Abéché)	700 000	9 mois
E-2 Aide pour la création d'un département de l'énergie	600 000	2 ans
E-3 Amélioration des méthodes traditionnelles d'obtention et d'utilisation du bois de feu et du charbon de bois	240 000	1 an
E-4 Création d'un centre de développement pour les énergies renouvelables	450 000	18 mois
E-5 Renforcement du Département de la géologie et des mines	750 000	2 ans
E-6 Aide pour la remise en état du système de compteurs d'eau, facturation de l'eau, ainsi que des services commerciaux connexes	1 250 000	18 mois
E-7 Etude pour l'amélioration de l'alimentation en eau des régions rurales	220 000	18 mois

/...

<u>Désignation du projet</u>	<u>Coût estimatif</u> (Dollars E.-U.)	<u>Durée</u>
<b>HS. <u>Etablissements humains</u></b>		
HS-1 Reconstruction d'édifices publics	44 600 000	3 ans
HS-2 Coopératives de construction de logements	8 200 000	3 ans
HS-3 Rééquipement des services techniques municipaux	2 550 000	3 ans
HS-4 Supervision de la rénovation et de la reconstruction de N'Djamena	1 900 000	3 ans
HS-5 Développement urbain du Tchad	16 500 000	3 ans
<b>ED. <u>Enseignement</u></b>		
ED-1 Assistance à l'enseignement primaire	9 000 000	3 ans
ED-2 Aide à la Direction générale de l'enseignement	1 500 000	2 ans
<b>H. <u>Santé</u></b>		
H-1 Programme de vaccination élargi	1 500 000	3 ans
H-2 Service des maladies contagieuses	2 000 000	3 ans
H-3 Reconstruction de l'hôpital central de N'Djamena	10 000 000	2 ans
H-4 Remise en état de l'Ecole nationale de la santé publique et du service social	1 000 000	1 an
H-5 Assainissement à N'Djamena	1 316 000	2 ans
H-6 Remise en état de la Polyclinique de N'Djamena	2 000 000	2 ans

/...

C. Description des projets

PA. Administration publique

PA-1 Aide à la création d'une commission nationale de la reconstruction

Il s'agit d'aider à créer une commission nationale de la reconstruction et d'apporter un appui technique à cette commission et à ses organes subsidiaires. La commission sera chargée de superviser l'exécution du programme de reconstruction et de coordonner la réception et l'utilisation de l'aide extérieure. Le coût de l'assistance technique demandée est de 170 000 dollars c/ pour deux ans.

PA-2 Aide pour le relèvement de l'administration territoriale

Il s'agit d'aider le gouvernement à rétablir un système d'administration uniforme dans tout le pays. Le coût de l'assistance requise est estimé à 95 000 dollars pour un an (un expert et appui logistique).

PA-3 Aide à la Direction de la fonction publique

Il s'agit d'aider la Direction de la fonction publique à procéder à un recensement des fonctionnaires, à élaborer ou à remanier la législation régissant la fonction publique, à créer un service central de documentation et d'archives et à créer un bureau d'organisation et méthodes. Le coût total du projet est estimé à 1 020 000 dollars pour trois ans.

PA-4 Etude préliminaire d'un système de réforme administrative

Il s'agit d'aider à préparer une étude préliminaire pour la création d'un système de réforme administrative. Le coût du projet, qui durera six mois, est estimé à 200 000 dollars (experts, consultants, bourses et appui logistique).

FA. Administration des finances publiques

FA-1 Gestion des finances publiques

Il s'agit de conseiller le Ministère de l'économie et des finances en matière de politique et d'organisation budgétaires et de l'aider à traduire les décisions de principe en mesures budgétaires, à rationaliser les procédures pour la gestion des liquidités du Trésor et pour la gestion des fournitures et des stocks. On prévoit

---

c/ Le taux de change utilisé dans la présente partie du rapport est 1 dollar E.-U. = 280 francs CFA.

un conseiller en politique budgétaire pour deux ans, un expert en méthodes de trésorerie pour deux ans, un expert en programmation et administration budgétaires pour deux ans, un expert en gestion des fournitures et des stocks pour un an, des bourses et des dépenses diverses. La durée du projet est de deux ans et le coût de 608 000 dollars.

FA-2 Centre de calcul électronique

Il s'agit d'installer le nouveau centre de calcul électronique, de donner des conseils sur la configuration du système et sur le choix du matériel et de surveiller l'installation et les opérations de mise en route. Le projet devrait faciliter la mise au point de systèmes et la formation d'analystes, de programmeurs, d'opérateurs et de personnel administratif et comporter des conseils sur la location de matériel. La durée du projet est de deux ans et le coût de 483 800 dollars, compte non tenu du coût du matériel dont on suppose qu'il sera loué.

FA-3 Taxation du commerce extérieur et administration des douanes

Il s'agit de rétablir et de renforcer le système de taxation du commerce extérieur et l'administration des douanes pour la perception des droits de douane et l'application des décisions prises. Le projet prévoit la fourniture de services d'experts, et de matériel. Sa durée est d'un an et son coût de 1 438 000 dollars.

FA-4 Administration fiscale

Il s'agit de rétablir et de renforcer l'administration des impôts en rationalisant l'organisation et les méthodes et en introduisant d'importantes améliorations logiques pour l'application correcte des politiques fiscales. Le projet comporte des services d'experts, du matériel et une formation. Sa durée est de deux ans et son coût de 589 000 dollars.

FA-5 Ecole moyenne de gestion financière

Il s'agit de concevoir, dans le cadre du système d'enseignement existant, une école de gestion financière rattachée au Ministère de l'économie et des finances, qui permette de répondre aux besoins en personnel du secteur public, y compris les entreprises para-étatiques et mixtes. Il s'agira uniquement à ce stade de proposer la conception générale et la législation de base et d'estimer les besoins en capital et en dépenses de fonctionnement. On prévoit les services d'un consultant pendant quatre mois pour un coût estimatif de 28 000 dollars.

FI. Institutions financières

FI-1 Caisse de crédit

La Caisse recevra et gèrera des fonds provenant au début surtout de sources extérieures et les orientera vers des entrepreneurs ayant besoin de petits crédits pour la construction d'habitations à bon marché et vers de petites entreprises dans le domaine des industries manufacturières, de l'artisanat, des transports et autres services. Une assistance technique sera nécessaire pour déterminer les besoins en capitaux, élaborer la législation et les règlements nécessaires et aider à l'organisation et à la gestion pendant deux ans. Le coût de l'assistance technique est estimé à 189 000 dollars pour deux ans.

FI-2 Banque de développement

Cette banque fournirait des fonds pour le développement surtout dans les secteurs de l'agriculture et des industries manufacturières, comporterait certains éléments d'opérations bancaires commerciales et gèrerait les participations de l'Etat dans les entreprises mixtes. Une assistance technique sera nécessaire pour déterminer les besoins en capitaux, élaborer la législation de base et les règlements, proposer les modalités d'organisation et aider à la gestion pendant deux ans. Le coût de l'assistance technique est estimé à 293 000 dollars pour deux ans.

C. Commerce

C-1 Appui institutionnel au Tchad pour les transports et le transit

Il s'agit d'aider les pouvoirs publics à améliorer la gestion et l'exploitation des divers moyens de transport, de simplifier et d'harmoniser les accords sur les formalités administratives et douanières avec les pays de transit. Le coût de l'assistance technique nécessaire est estimé à 280 000 dollars pour deux ans.

C-2 Appui institutionnel à la Direction du commerce

Il s'agit d'aider la Direction du commerce à organiser le département et à faciliter la reprise de ses activités dans le domaine du commerce intérieur et extérieur. Le projet aura également pour but d'aider à la formulation d'une politique de diversification et de promotion des exportations. Le coût du projet est estimé à 350 000 dollars pour deux ans.



I. Industrie

I-1 Aide à l'Office d'exploitation des carrières

Il s'agit d'aider le gouvernement à remettre en route la carrière de Mani et à mettre en exploitation deux nouvelles carrières. L'assistance nécessaire comporte du matériel, des véhicules et des services d'experts. La contribution demandée est estimée à 4 millions de dollars pour 18 mois.

I-2 Briqueteries

Le programme de fabrication de briques exigera la remise en état d'une usine à N'Djamena, la création d'un certain nombre de petites briqueteries et la construction de deux briqueteries industrielles. L'assistance sera apportée sous forme de matériel, de véhicules et de services d'experts. Le programme sera exécuté en trois phases moyennant un coût estimatif de 14,5 millions de dollars pour une période pouvant aller jusqu'à 36 mois.

I-3 Petites et moyennes entreprises

Il s'agit de participer et de contribuer au relèvement des entreprises privées détruites par la guerre civile, de donner des conseils pour un programme de modernisation et de financer l'acquisition du matériel et des matières premières nécessaires. La formation du personnel national de contrepartie sera elle aussi financée. Le coût total du projet est estimé à 500 000 dollars pour une période de 18 à 24 mois.

I-4 Etude de faisabilité et construction d'un garage central

Il s'agira d'étudier la possibilité de créer un garage central à N'Djamena et d'en faciliter la construction. Le garage central offrirait aux secteurs public et privé des ateliers de mécanique et d'électricité, des appareils de mesure et d'autres services. Il est prévu de fournir du matériel, des pièces détachées, une assistance technique et une formation. La phase de l'étude durera trois mois et coûtera 30 000 dollars. Pour ce qui est de la construction, on estime qu'elle coûtera entre 3 et 6 millions de dollars et durera de 18 à 24 mois.

I-5 Etude et construction d'une cimenterie à Mayo Kebbi

Pour remettre en état l'infrastructure du Tchad, il faudra disposer de ciment en quantité suffisante et à des prix raisonnables. Il est donc utile d'entreprendre des études géologiques et hydrologiques pour savoir si le Tchad dispose des matières premières et autres éléments nécessaires et si la construction d'une fabrique de ciment dans le

/...

pays se justifie. L'étude coûtera de 200 000 à 300 000 dollars pendant 12 à 18 mois; le coût de la cimenterie (qui n'est pas prévue au présent programme) est estimé à 15 millions de dollars environ et la durée à 30 à 36 mois.

## Agriculture et élevage

### A-1 Reconstitution des stocks de semences

Vu l'absence actuelle de stocks de semences, le but du projet est d'acheter et de distribuer des semences des principales céréales (sorgho, berébééré, maïs, blé) pour la campagne 1982/83. Le coût estimatif du projet est de 1 920 000 dollars pour une durée d'un an (450 tonnes de sorgho, 550 tonnes de berébééré, 600 tonnes de maïs, 350 tonnes de blé et 800 tonnes de pénicilline).

### A-2 Création d'une sous-station à Doughi

Le Centre de Doughi, situé dans la zone sahélienne, est chargé d'introduire, d'adapter et d'expérimenter de nouvelles variétés de semences. Il est, toutefois, extrêmement tributaire de l'importance des pluies dans la région. Le but du projet est donc de créer une sous-station pour la production de semences dans la même région, mais dans une zone irriguée située près du fleuve et à proximité du centre, et accessible toute l'année de façon à ce qu'on puisse disposer de semences en permanence. Le coût du projet est estimé à 150 000 dollars pour trois ans (études préliminaires, semences, assistance technique).

### A-3 Création d'un centre de production de semences dans la zone soudanaise (Deli)

Ce centre sera analogue à celui de Doughi, mais produira des semences adaptées aux conditions climatiques de la zone soudanaise. Le coût du projet est estimé à 300 000 dollars pour trois ans (études, semences, assistance technique, formation).

### A-4 Production de riz dans les périmètres A et B de Bongor

Autour de la région de Bongor, 10 000 hectares ont été réservés pour la culture du riz et sont exploités par 1 500 familles. La guerre civile a arrêté les activités entreprises auparavant. Le but du projet est donc d'aider à la reprise de la production de riz en remettant l'infrastructure en état, en achetant le matériel et les moyens de transports nécessaires et en facilitant le retour des familles. Le coût estimatif du projet s'élève à 2,11 millions de dollars pour trois ans (construction de digues, de canaux, de pistes, assistance technique).

A-5 Production de riz dans le périmètre C de Doba

Le périmètre C de Doba fait partie d'une zone de riziculture de 500 hectares située dans la vallée du Logone. Le but du projet est de permettre la reprise de la production de riz en remettant l'infrastructure en état et en fournissant le matériel nécessaire. Le coût estimatif est de 520 000 dollars pour trois ans (travaux de réfection, matériel, assistance technique, formation, pesticides).

A-6 Opération Berébéré

Le berébéré est une variété de sorgho très appréciée à rendement élevé qui donne une récolte entre les saisons de semences normales. L'exploitation d'une superficie de 30 000 hectares par des techniques adaptées aux conditions locales permettra d'augmenter substantiellement la production. Le coût estimatif est de 4,28 millions de dollars pour trois ans (achat et distribution de semences, matériel, assistance technique).

A-7 Création d'un centre mobile d'aménagement et d'entretien

Les polders du lac Tchad sont des terres riches ayant un grand potentiel agricole. Pour en assurer l'exploitation, il faut construire des barrages afin que les eaux du lac pénètrent dans les polders et que la nappe aquifère se reconstitue. L'exploitation par des techniques modernes est assurée par la SODELAC (Société de développement du Lac) et le secteur traditionnel est entre les mains de petits exploitants agricoles. Le but du projet est d'aider ceux-ci à reconstruire l'infrastructure endommagée et à entreprendre de nouveaux travaux pour assurer une exploitation efficace. Le coût du projet est estimé à 990 000 dollars pour une période de trois ans (matériel, assistance technique).

A-8 Renforcement des services de lutte phytosanitaire

Vu les dommages considérables causés aux récoltes par divers parasites, le projet a pour but de renforcer les services de lutte phytosanitaire en fournissant du matériel et des pesticides et en assurant la formation de personnel national de contrepartie. La durée du projet sera de trois ans et son coût estimatif est de 710 000 dollars (pesticides, matériel, appui logistique, véhicules, assistance technique, formation).

A-9 Renforcement du Service d'hydrologie rurale (SERARHY)

Ce service public s'occupe de l'approvisionnement en eau des zones rurales. En plus de l'assistance fournie à titre bilatéral ou multilatéral, le projet permettra de procurer au SERARHY du matériel

/...

supplémentaire pour l'entretien et la réparation des puits existants dans les zones rurales. Le coût du projet, dont la durée prévue est de trois ans, est de 2,39 millions de dollars (matériel de forage, matériel lourd, véhicules, travaux de réfection, travaux d'entretien, assistance technique, formation).

A-10 Campagne de vaccination et de traitement du bétail dans la zone sahélienne

Le but du projet est d'organiser une campagne de vaccination et de traitement du bétail dans la zone sahélienne afin d'aider le pays à conserver cette source importante de revenus. Dans le cadre du projet, des médicaments seront fournis ainsi que les services des techniciens nécessaires pour mener à bien la campagne. Le coût du projet est estimé à 920 000 dollars pour un an (médicaments, véhicules, matériel et assistance technique).

A-11 Création d'un dispensaire vétérinaire

Le but du projet est de reconstruire la clinique vétérinaire de N'Djamena, de fournir un stock de médicaments pour répondre aux besoins du secteur de l'élevage et de créer un fonds de roulement permettant d'assurer un approvisionnement régulier en produits pharmaceutiques. Le coût du projet est estimé à 890 000 dollars pour un an (médicaments, fonds de roulement, assistance technique).

A-12 Remise en état de l'abattoir de Farcha

Faute d'avoir été entretenu, cet abattoir moderne s'est dégradé. Il est important d'entretenir convenablement les installations et de former du personnel national pour assurer la production de viande. Dans le cadre de ce projet, des véhicules et du matériel seront fournis ainsi que des services d'entretien pour les installations de réfrigération. Le coût estimatif du projet est de 2,06 millions de dollars pour une période de deux ans (assistance technique, équipement de laboratoire, matériel, véhicules, appui logistique).

A-13 Assistance au centre pour la modernisation en ce qui concerne les produits d'origine animale

La laiterie est la seule source d'approvisionnement de la capitale en lait et en beurre ainsi qu'en volaille et en oeufs. Le but du projet est de remettre en service les unités de production et d'aider à assurer la formation du personnel technique national. Le coût du projet est estimé à 610 000 dollars pour deux ans (deux experts, matériel et véhicules).

A-14 Création de trois pépinières dans des centres urbains

Le but du projet est d'aider à créer trois pépinières dans le centre urbain de N'Djamena et à Massakori en vue de lutter contre la désertification à la périphérie des zones urbaines. Le coût du projet est estimé à 180 000 dollars pour deux ans.

A-15 Protection de la nature

La nature est une importante ressource nationale qui doit être protégée en vue de créer la base nécessaire au développement du tourisme. La raison pour laquelle ce projet est inclus dans le présent programme à court terme est que certaines espèces d'animaux sont menacées d'extinction. Le projet permettra de fournir aux services techniques compétents les moyens nécessaires pour constituer des réserves nationales d'animaux et assurer leur protection. Le coût de l'assistance nécessaire s'élève à 640 000 dollars et la durée du projet sera de deux ans (appui logistique, véhicules et assistance technique).

Transport

T-1 Remise en état sommaire d'un réseau routier prioritaire

L'objectif est de rendre utilisable un réseau routier prioritaire de 2 500 km environ comprenant les tronçons N'Djamena-Abeché, N'Djamena-Bongor-Doba, Leré-Moundou-Sarh, Djermaya-Djimtilo, Ngoura-Mongo-Am Timan. Les travaux consisteront à assurer la remise en état de routes faites de matériaux naturels et dont les accotements ne sont pas stabilisés. Le coût estimatif du projet est de 35 millions de dollars pour une durée de deux ou trois ans.

T-2 Aide au Ministère des travaux publics, des transports, des mines et de la géologie

Le but du projet est de fournir une assistance technique, des pièces détachées, de l'équipement, des véhicules et du matériel de laboratoire au Ministère des travaux publics, des transports, des mines et de la géologie afin de permettre au Département des travaux publics de développer sa capacité et d'entreprendre les travaux publics et d'entretien nécessaires. Le coût total du projet est de 8 millions de dollars pour une durée de deux à trois ans.

T-3 Transports aériens

Le but du projet est de remettre en service la compagnie aérienne existante, Air Tchad, en lui fournissant une aide en matière de gestion, deux avions pouvant transporter 40 à 50 passagers et du fret et un avion plus petit et en assurant la formation du personnel. Le coût du projet, d'une durée estimative de plus de deux ans, est estimé à 6,6 millions de dollars.

/...

T-4 Aide à la Direction des transports

Il est envisagé dans le cadre du projet de fournir à la Direction des transports des compétences techniques pour la planification du transport, des bourses d'étude, du matériel de bureau et des véhicules, de façon à lui permettre d'assumer ses responsabilités. Le coût estimatif du projet est de 350 000 dollars pour une période de deux ans.

T-5 Remise en état des routes asphaltées

Il s'agit de refaire les principales routes de façon qu'elles puissent supporter une forte circulation en toutes saisons dans les régions du pays les plus utilisées par le secteur des transports, soit N'Djamena-Massaguet et N'Djamena-Bongor. Le coût estimatif est de 5 millions de dollars pour une période de trois ans.

Electricité

E-1 Assistance technique pour la reconstruction des centrales électriques à l'intérieur du pays

Les services suivants sont prévus :

- a) Identification des besoins en matériaux et services techniques;
- b) Fourniture de matériaux et de pièces de rechange pour les travaux d'entretien urgents;
- c) Service de réparation par des entrepreneurs étrangers;
- d) Formation du personnel d'entretien local;
- e) Appui opérationnel;
- f) Planification pour l'avenir à moyen terme.

La durée du projet est estimée à neuf mois et son coût à 700 000 dollars.

Energie

E-2 Aide pour la création d'un Département de l'énergie au Ministère des travaux publics

Cette assistance doit comprendre les services d'experts et la formation de personnel local, selon les modalités suivantes :

- a) L'établissement d'un organisme permanent capable de promouvoir une politique cohérente et dynamique dans le domaine de l'énergie;
- b) L'évaluation de la situation énergétique nationale, et la formulation de plans de développement de l'énergie pour le secteur commercial, ainsi que pour le secteur (traditionnel) non commercial;

/...

- c) La création d'une Division du pétrole qui puisse représenter l'Etat pour faire contrepoids aux intérêts commerciaux;
- d) La formulation d'un programme de formation;
- e) L'établissement d'un centre de documentation;
- f) La supervision et la formation des personnes chargées de l'exploitation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

La durée du projet est estimée à deux ans et son coût à 600 000 dollars.

E-3 Amélioration des méthodes traditionnelles d'obtention et d'utilisation du bois de feu et du charbon de bois grâce à la fourniture d'études et de services d'experts

Le principal objectif est l'étude et l'adoption de nouvelles méthodes propres à améliorer la gestion de l'offre de bois de chauffage et à favoriser la création de plantations spéciales de bois de pousse rapide comme sources d'énergie renouvelables. Le coût du projet est estimé à 240 000 dollars pour un an.

E-4 Création d'un centre de développement pour les énergies renouvelables (énergie solaire, énergie éolienne, biomasse/gaz de fermentation, énergie géothermique)

L'aide proposée comprend des services d'experts et des bourses de perfectionnement pour la formation d'une équipe locale. Il s'agit de faciliter l'application de nouvelles sources, l'introduction de nouvelles techniques déjà mises au point ailleurs et leur adaptation aux conditions locales. Cette question doit être considérée comme urgente. La durée du projet est estimée à 18 mois et son coût à 450 000 dollars.

Ressources naturelles

E-5 Renforcement du Département de la géologie et des mines au Ministère des travaux publics

Ce projet comprend des services d'experts et des bourses de formation aux fins suivantes :

- a) L'identification des besoins en personnel, matériel et procédures et la mise en place d'un programme de formation;
- b) L'examen des études existantes et le lancement d'une campagne intensive visant l'exploitation de gisements miniers ayant un intérêt commercial;
- c) La fourniture de matériel aux fins de la recherche géologique et minière;

/...

- d) La création d'un centre d'étude et de documentation.

La durée du projet est estimée à deux ans et son coût à 750 000 dollars.

E-6 Aide pour la remise en état du système de compteurs d'eau et de facturation de l'eau, ainsi que des services commerciaux connexes, à N'Djamena

Ce projet comprendra :

- a) Des services consultatifs techniques;
- b) La fourniture de 8 000 compteurs d'eau;
- c) La fourniture de matériel comptable.

Le coût du projet est estimé à 1,25 million de dollars pour 18 mois.

E-7 Etude pour l'amélioration de l'alimentation en eau des régions rurales

Cette étude doit tenir compte des conditions climatiques locales ainsi que des besoins particuliers des consommateurs dans les régions arides. Le coût du projet est estimé à 220 000 dollars pour 18 mois.

Etablissements humains

HS-1 Reconstruction d'édifices publics

Dans le cadre de ce projet, on aidera le gouvernement à créer un service d'urgence chargé de préparer des projets, de lancer des appels à soumission et d'engager la reconstruction ou la réparation des établissements ou édifices publics et de surveiller l'évolution des travaux. Le coût total du projet est estimé à 44 600 000 dollars pour trois ans.

HS-2 Coopératives de construction de logements

L'objectif est d'aider à créer trois coopératives dans la capitale afin de permettre aux pauvres de la ville de reconstruire leurs logements. Les apports se présenteront sous la forme d'un fonds autorenouvelable, d'une assistance technique et de la fourniture de matériel. Le coût du projet est de 8 200 000 dollars pour trois ans.

HS-3 Rééquipement des services techniques municipaux

Le projet a pour but de rééquiper les services techniques municipaux de la capitale et à fournir l'aide matérielle et technique nécessaire pour en permettre le bon fonctionnement. Le coût du projet est estimé à 2 550 000 dollars pour trois ans.

/...



HS-4 Supervision de la rénovation et de la reconstruction de N'Djamena

Ce projet a pour but de permettre à la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et du cadastre (DHUC) d'obtenir le matériel, le personnel et l'assistance technique nécessaires à l'accomplissement de ces activités, notamment la mise au point d'une législation en matière d'urbanisme, l'établissement d'un plan-cadre pour N'Djamena et autres villes, l'assainissement des taudis et des habitats spontanés. Le coût du projet est estimé à 1 900 000 dollars pour trois ans.

HS-5 Développement urbain du Tchad

Ce projet aidera à améliorer la qualité de la vie en rénovant les taudis et les habitats spontanés et en mettant au point et exécutant des projets portant sur les services et les taudis. Les apports prévus se présentent sous la forme de personnel et de matériel. Le coût estimatif du projet est de 16,5 millions de dollars pour trois ans.

Enseignement

ED-1 Assistance aux écoles primaires et secondaires

L'objectif de ce projet est d'équiper un certain nombre d'écoles à N'Djamena et dans d'autres régions du pays, d'assurer la formation de 300 enseignants nationaux et de permettre l'achat des matériaux d'enseignement et des livres de classe nécessaires pour faciliter la réouverture des écoles primaires et secondaires. Le coût estimatif du projet est de 9 millions de dollars pour trois ans.

ED-2 Aide à la Direction générale de l'enseignement

Ce projet aidera la Direction générale de l'enseignement à organiser l'agencement de ses services et à assumer ses responsabilités concernant la coordination des activités en matière d'éducation dans tout le pays. Le coût du projet est estimé à 1,5 million de dollars pour deux ans.

Santé

H-1 Programme de vaccination élargi

Il s'agit d'entreprendre une campagne de vaccination d'environ 600 000 femmes et enfants contre six grandes maladies contagieuses (tuberculose, rougeole, tétanos, poliomyélite, coqueluche et diphtérie). Ce programme portera sur une période de trois ans et son coût est estimé à 1,5 million de dollars.

/...

H-2 Service des grandes maladies endémiques

L'objectif de ce projet est d'aider le Service des grandes maladies endémiques à assurer la prévention et l'élimination d'un certain nombre de maladies contagieuses dans tout le pays. Le coût du projet est estimé à 2 millions de dollars pour trois ans (matériel, véhicules, médicaments, assistance technique).

H-3 Reconstruction de l'hôpital central de N'Djamena

Ce projet vise à reconstruire l'hôpital principal de N'Djamena qui a été partiellement détruit. Le coût estimatif de l'assistance requise est de 10 millions de dollars et la durée du projet est de deux ans.

H-4 Remise en état de l'école nationale de la santé publique et du service social

Ce projet a pour buts d'agrandir et d'équiper l'Ecole et de contribuer à la formation du personnel médical. Le coût estimatif du projet est de un million de dollars pour un an.

H-5 Assainissement à N'Djamena

L'objectif est d'aider le Ministère de la santé à améliorer l'hygiène du milieu dans la capitale. Le coût du projet est estimé à 1 316 000 dollars pour deux ans.

H-6 Remise en état de la polyclinique de N'Djamena

Ce projet contribuera à la remise en état et au rééquipement de la polyclinique de N'Djamena. Le coût estimatif du projet est de 2 millions de dollars pour deux ans.

## VI. CONCLUSIONS

118. La série de projets proposés ci-dessus a été conçue comme un programme général à court terme qui, s'il est mis en oeuvre correctement et pendant la période envisagée, devrait permettre au Tchad de s'engager dans la voie de son rétablissement. Le pays ne dispose actuellement pas des fonds, de la main-d'oeuvre qualifiée appropriée ou des structures administratives lui permettant d'exécuter seul ce programme. Il aura besoin dans l'immédiat d'une aide extérieure pour restaurer la capacité du gouvernement à fonctionner avec efficacité et à mettre en oeuvre ce programme.

119. Dans ce contexte, il convient de mentionner une réunion tenue à Paris les 12 et 13 novembre 1981, à la demande du Gouvernement tchadien et sous la présidence de son Ministre de la planification, afin d'examiner les besoins du Tchad en matière de reconstruction et de développement et l'assistance internationale qui serait nécessaire. Cette réunion, organisée avec l'aide du Gouvernement français, s'est déroulée avec la participation de représentants de la République fédérale d'Allemagne, des Etats-Unis d'Amérique, du Fonds européen de développement, de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, du Fonds monétaire international, de la Banque africaine de développement, de la Banque des Etats de l'Afrique centrale et du Programme des Nations Unies pour le développement.

120. Le chef de la mission a été invité à participer à la réunion, lors de laquelle il a présenté les conclusions et recommandations préliminaires de la mission. De nombreux témoignages de compréhension pour les besoins du Tchad ont été exprimés lors de la réunion et un certain nombre d'offres d'aide précises ou de promesses d'aide ont été faites. Une conférence pour les annonces de contributions devrait avoir lieu à bref délai, sur une base plus large, conformément à la décision prise par l'OUA à la réunion qu'elle a tenue à Nairobi en août 1981, et à la résolution 35/92 aux termes de laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'organiser un programme international d'assistance financière, technique et matérielle en faveur du Tchad.

121. Le maintien de la paix et de la sécurité au Tchad et la conciliation des différends politiques sont à l'évidence des préalables indispensables à l'exécution du programme à court terme, aussi modeste soit-il, proposé dans le présent rapport. La mise en oeuvre de ce programme devrait cependant permettre au pays de se tourner vers les problèmes plus fondamentaux à plus long terme, notamment vers les problèmes socio-politiques qui ont été à l'origine du conflit prolongé au Tchad et les problèmes créés ou aggravés par le conflit même.

122. Pour résoudre ces problèmes, il faudra un effort massif et soutenu pendant longtemps. A condition que la paix règne dans le pays et la région et avec la fourniture d'une coopération internationale, il est certain que le peuple tchadien a la capacité et les moyens de surmonter ses problèmes.

-----